

Avis de convocation

129^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu 18 janvier 2022, à 12 h

Par conférence Web TEAMS

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	12 h	-	2 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	12 h 02	Information	3 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	12 h 05	Adoption	2 min	- Ordre du jour
4.	Suivis des procès-verbaux;	12 h 07	Information	3 min	-Tableau de suivis
5.	Engagement Qualité à portée institutionnelle;	12 h 10	Adoption	5 min.	-Engagement
6.	Comité d'audit :				
	6.1 Rapport de la présidente du comité;	12 h 15	Information	5 min	-
	6.2 Prévisions budgétaires 2022-2023;	12 h 20	Adoption	10 min	-État de situation -Résolution
7.	Comité des ressources humaines :				-Tableau de bord
	7.1 Rapport de la présidente du comité;	12 h 30	Information	5 min	
8.	Comité de gouvernance et d'éthique :				
	8.1 Rapport de la présidente du comité;	12 h 35	Information	5 min	-
9.	Suivi des échanges du 20 décembre avec M ^{me} Dominique Savoie, sous-ministre – MSSS;	12 h 40	Information	10 min	
10.	Ordre du jour de consentement :	12 h 50	Adoption	5 min	
	10.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2021 et de la séance extraordinaire du 13 octobre 2021;		Adoption	0 min	-Procès-verbaux (2)
	10.2 Contrats de service de plus de 500 k\$;				-État de situation -Résolution
	10.3 Désignation des responsables pour l'accès aux services en ligne de l'Agence du revenu du Canada;				-État de situation -Résolution
	10.4 Prime de départ d'un cadre;				-État de situation -Résolution

11.	Dépôt de documents : 11.1 Rapport de la PDG – mise à jour; 11.2 Contrats de service de plus de 25 k\$; 11.3 Rapports d'évaluation de programme; 11.4 Bilan mi-année – PADD; 11.5 Rapport du lac-à-l'épaule du 6 octobre 2021; 11.6 Lettre de D ^{re} Lucie Opatrny, sous-ministre adjointe, MSSS – Dossier PEEQ; 11.7 Comptes rendus des comités;	12 h 55	Information	0 min	-Rapport -Prés. enquête coroner -Lettres AMP (2) -État de situation -Annexe - Rapports (2) -Bilan -Synthèse -Lettre -CAUDIT -CGE -CRH
12.	Échanges à huis clos : 12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale;	12 h 55		5 min	
13.	Levée de la séance.	13 h	Adoption	0 min	

2022-01-14

**PROCÈS-VERBAL DE LA
129^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 18 janvier 2022, à 12 h**

Présences :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Sonia Bélanger
- M^{me} Monique Benoit
- M^{me} Nicole Damestoy
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Se sont excusés :

- M. Horacio Arruda
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M^{me} Carole Lalonde
- M. Daniel Paré

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invités :

- M^{me} Natalys Bastien
- M. Claude Bernier

1. ACCUEIL ET VERIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 12 h 03.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 janvier 2022 et en ont pris connaissance. Le point *Rapport de la PDG* est ajouté en début de séance et l'ordre du jour est renuméroté en conséquence.

RÉSOLUTION 2022-01-18/01

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M. Yves Salvail, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 janvier 2022 est adopté avec les modifications demandées

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX

Les membres ont reçu un tableau les informant des suivis issus des procès-verbaux et en ont pris connaissance. M^{me} Julie Dostaler, secrétaire générale, présente brièvement les suivis. Les membres n'ont aucune question.

5. RAPPORT DE LA PDG – MISE À JOUR

M^{me} Nicole Damestoy informe les membres des éléments suivants :

- Une validation est en cours auprès de la sous-ministre afin de valider si elle maintient la désignation de D^r Horacio Arruda pour la représenter au conseil d'administration de l'Institut à la suite de sa démission comme directeur national de santé publique ;
 - Les plaidoiries des avocats sont en cours cette semaine pour l'enquête de la coroner sur les décès en CHSLD ;
 - Le rapport du Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) sera diffusé le 19 janvier 2022. Il y aura un fascicule spécial sur la santé publique issu d'une revue de littérature et d'entretiens avec des interlocuteurs clés. Selon les informations obtenues, il n'y aura pas de recommandations directes visant l'Institut ;
 - Quelques événements récents ont mis en évidence un écart entre des recommandations de l'Institut et les décisions prises par le gouvernement (ex. délai pour la 3^e dose chez les personnes ayant fait l'infection) ;
 - La direction de l'Institut est bien consciente de l'importance de bien documenter les postures scientifiques afin que des traces écrites puissent être accessibles si, et lorsqu'il faudra rendre des comptes sur la prestation qui aura été formulée .
-

6. ENGAGEMENT QUALITÉ À PORTÉE INSTITUTIONNELLE

Les membres ont reçu le document d'engagement sur la qualité à portée institutionnelle (QPI). M^{me} Julie Dostaler explique que les travaux s'inscrivent dans la foulée du plan d'action QPI. L'engagement vise à ancrer la position de l'Institut à l'égard de la qualité de façon durable.

Les membres veulent connaître la portée de cet engagement en termes de diffusion, ce à quoi M^{me} Dostaler répond qu'il est prévu que cet engagement soit publié sur le site Web.

Concernant le document, les membres sont d'accord avec son contenu. Il est suggéré d'harmoniser la présentation des libellés dans la section des engagements spécifiques relatifs aux productions scientifiques. Il serait également souhaitable que le document puisse tenir sur deux pages.

RÉSOLUTION 2022-01-18/02

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Donald Aubin, le document d'engagement Qualité à portée institutionnelle est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

7. COMITÉ D'AUDIT

M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative, se joint à la séance.

7.1 Rapport de la présidente du comité

M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité, informe les membres des sujets discutés lors de leur dernière réunion, tenue le 2 décembre 2021 :

- Présentation de l'état d'avancement du programme de sécurité de l'information et du constat de l'auditeur à l'effet que la déclaration de l'Institut concordait à 100 % à l'audit de conformité en sécurité de l'information, réalisé en octobre 2020 ;
- Suivi de l'implantation des recommandations découlant de l'audit en gestion contractuelle de l'hiver 2019 ;
- Présentation du portrait personnalisé des activités contractuelles 2020-2021. On y constate une augmentation du nombre de contrats en approvisionnement et une augmentation de la valeur moyenne des contrats en service. La note globale de l'évaluation de la conformité a diminué à 90,9 % (94,4 % en 2019-2020). Ceci s'explique notamment par le fait qu'il n'y ait pas de processus systématique de l'évaluation du rendement des prestataires, et par le fait que des contrats en TI soient supérieurs à 100 000 \$;
- Présentation et approbation du plan annuel révisé de gestion des risques en matière de collusion et de corruption ;
- Présentation des résultats financiers en date du 9 octobre 2021 et projections de fin d'année où une insuffisance des opérations courante de 398 k\$ est anticipée ; cette insuffisance provient principalement du Centre de toxicologie du Québec (CTQ) et d'économies organisationnelles ;

- Examen du contrat de plus de 500 000 \$ à autoriser concernant le service de recrutement de personnel de soutien technique temporaire. Ce sujet est prévu à l'ordre du jour de consentement.

Également, il y a eu la tenue d'un comité spécial le 17 janvier 2022 pour présenter les prévisions budgétaires 2022-2023. Le comité en recommande l'adoption par le C.A.

7.2 Prévisions budgétaires 2022-2023

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la résolution concernant les prévisions budgétaires 2022-2023. M. Bernier explique que l'an dernier, il y avait eu l'adoption d'un budget préliminaire avant la fin de l'année financière à la demande du C.A. Depuis cette année, le Conseil du trésor demande de faire approuver les prévisions budgétaires par le conseil d'administration.

Pour l'année 2022-2023, on anticipe des revenus de 95,3 M\$, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année précédente. Les charges sont évaluées à 97,8 M\$, ce qui laisse entrevoir une insuffisance de 2,5 M\$ correspondant aux dépenses planifiées avec des excédents affectés.

Pour les cinq prochaines années, on prévoit utiliser 2,5 M\$ par année dans les excédents affectés, ce qui permettra de réduire les soldes accumulés.

Des questions sont posées sur les pratiques d'amortissement des investissements en TI. On attire l'attention sur le fait que les règles d'amortissement des plateformes d'infonuagique diffèrent ; il n'y a plus d'acquisition, mais bien plutôt des droits d'utilisation.

M. Bernier répond aux questions des administrateurs et tous se déclarent satisfaits de la présentation et des explications.

RÉSOLUTION 2022-01-18/03

Adoption du budget préliminaire 2022-2023 de l'Institut national de santé publique du Québec ainsi que des prévisions budgétaires pour les cinq prochains exercices

ATTENDU QUE le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le budget 2022-2023.

ATTENDU QUE le processus budgétaire prévoit un dépôt du budget final détaillé 2022-2023 au conseil d'administration du 4 mai 2022. Le dépôt du budget final en mai permet de tenir compte de l'avancement des projets et des orientations ministérielles.

ATTENDU QU'IL est préférable pour une saine gestion d'avoir un budget autorisé avant le début de l'exercice 2022-2023.

ATTENDU QUE le Conseil du trésor demande aux organisations qu'à compter de l'exercice 2022-2023 de faire autoriser les prévisions budgétaires sur 5 ans par le conseil d'administration.

ATTENDU QUE le budget préliminaire 2022-2023 prévoit l'équilibre budgétaire au niveau des opérations courantes avec des produits de 95 314 M\$ et des charges équivalentes.

ATTENDU QUE le budget préliminaire 2022-2023 prévoit des charges en lien avec les excédents affectés de 2,500 M\$ répartis comme suit :

	Montant
Amortissement des immobilisations financées par les excédents affectés	0,900 M\$
Projets corporatifs et scientifiques	1,600 M\$
Total	2,500 M\$

ATTENDU QUE le déficit anticipé est de 2,500 M\$ et est entièrement lié à l'utilisation des excédents affectés.

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour la période 2022-2023 à 2026-2027 sont les suivantes :

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Produits	95 313 600	96 114 200	96 876 600	97 626 000	98 389 600
Charges	(95 313 600)	(96 114 200)	(96 876 600)	(97 626 000)	(98 389 600)
Excédent des opérations courantes	-	-	-	-	-
Charges relatives à l'utilisation des excédents affectés	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)
Excédent (insuffisance)	(2 500 000)				

ATTENDU QUE lors de la séance du 18 janvier 2022, le comité d'audit a pris connaissance du budget préliminaire 2022-2023.

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est résolu :

D'ADOPTER le budget préliminaire 2022-2023 et les prévisions budgétaires 2022-23 à 2026-27 de l'Institut national de santé publique du Québec en attendant le budget final détaillé 2022-2023 qui sera déposé au conseil d'administration du 4 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

8.1 Rapport de la présidente du comité

M. Denis Marion accueille M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines.

Les membres ont reçu les résultats du tableau de bord des indicateurs en ressources humaines.

M^{me} Nicole Damestoy fait le rapport du comité RH (CRH) en l'absence de la présidente. La réunion du CRH a eu lieu le 8 décembre 2021 dernier au cours de laquelle il fut question de la fusion du poste de secrétaire générale avec celui de directrice de la valorisation scientifique et de la qualité. Faute de temps à la séance aujourd'hui, ce sujet est reporté. Ils ont également

pris connaissance des résultats du sondage Entreprise en santé de l'automne 2021 qui étaient légèrement inférieurs aux résultats du sondage précédent du printemps 2021.

Une réunion spéciale a également eu lieu le 13 janvier 2022 concernant l'attribution d'une prime de départ pour un cadre devant être approuvée par le conseil. Les documents sont dans l'ordre du jour de consentement.

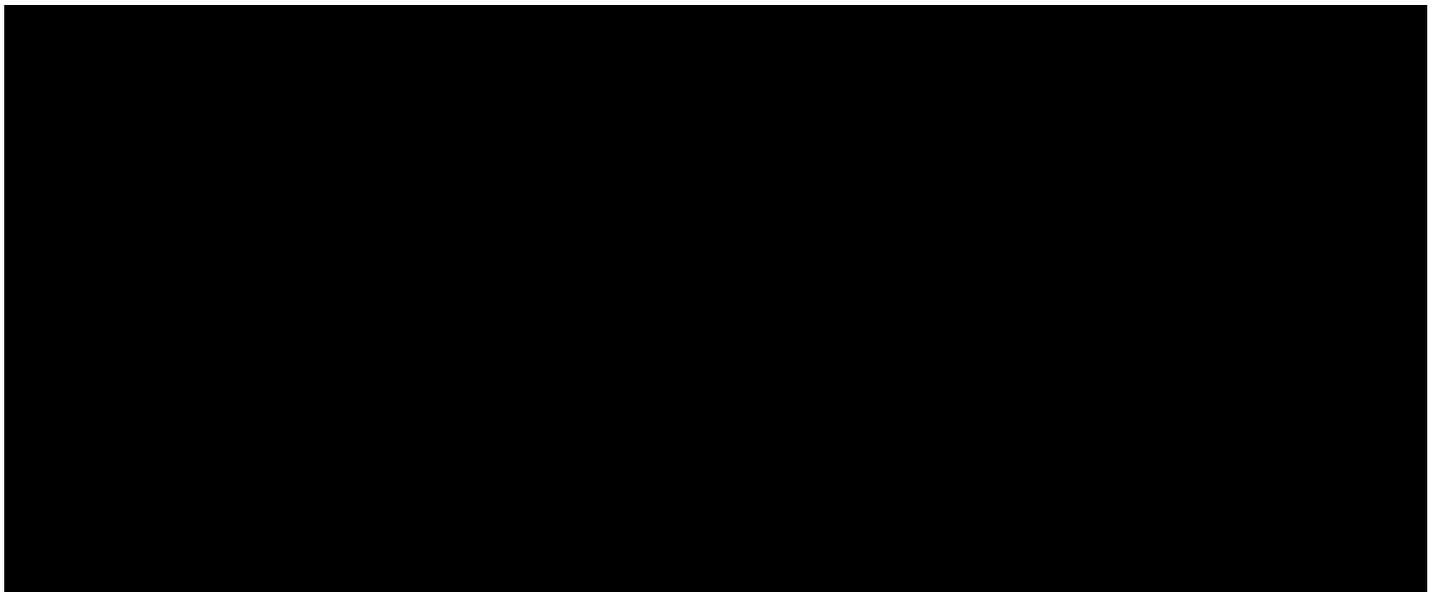
9. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

9.1 Rapport de la présidente du comité

M^{me} Monique Benoit fait le rapport de la réunion du comité tenue le 2 décembre dernier. Les sujets suivants y ont été discutés :

- Le projet de loi modernisant la loi sur la gouvernance des sociétés d'État (PL 4) a été déposé le 26 octobre dernier à l'Assemblée nationale ;
- Des modifications mineures à deux politiques qui seront présentées à la séance du conseil de février 2022 ;
- Le bilan mi-année des résultats du plan stratégique et des attentes signifiées à la PDG qui seront aussi présentés en février prochain ;
- Le bilan mi-année du plan de développement durable qui est déposé au point 12.4. Il fut énoncé la préoccupation de valoriser les productions scientifiques de l'Institut contribuant aux objectifs de développement durable ;
- Les deux rapports d'évaluation de programme portant sur la démarche qualité qui sont déposés au point 12.3 ;
- Préparation de la séance du 15 décembre 2021.

10. SUIVI DES ÉCHANGES DU 20 DÉCEMBRE 2021 AVEC M^{ME} DOMINIQUE SAVOIE, SOUS-MINISTRE – MSSS



M. Marion présente donc la proposition de mandat visant à former un comité du conseil d'administration afin de proposer un profil de compétences pour les postes de PDG et de PCA et d'aborder la distinction entre l'INSPQ et l'INESSS.

Les membres discutent de la situation et de la proposition.

M^{me} Diane Lafontaine et M. Yves Salvail s'excusent et quittent la réunion respectivement à 13 h et 13 h 02.

RÉSOLUTION 2022-01-18/04

ATTENDU QUE le gouvernement a l'intention de prolonger le mandat de la PDG se terminant en février 2022 pour une durée de 6 mois.

ATTENDU QUE le PL4 présentement à l'étude vise à assujettir l'ensemble des sociétés d'État dont l'INSPQ, à la loi sur la gouvernance des sociétés d'État, ce qui aura comme conséquence de dissocier les fonctions de PDG et de PCA.

ATTENDU QUE la sous-ministre Mme Dominique Savoie a demandé que le C.A. de l'Institut émette un avis sur ce qui distingue l'INSPQ de l'INESSS.

ATTENDU QUE les membres ont reçu une proposition de mandat pour la formation d'un comité ad hoc du conseil – Profil de compétences.

Sur proposition de Mme Céline Plamondon et appuyée par M. Donald Aubin, il est convenu de :

CONSTITUER un comité - Profil de compétences et de **DÉSIGNER** les personnes suivantes comme membres du comité : M. Denis Marion, M^{me} Sonia Bélanger, Éric Goyer, M. Yves Salvail, M. Denis Chênevert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

11.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2021 et de la séance extraordinaire du 13 octobre 2021

RÉSOLUTION 2022-01-18/05

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon et appuyée par M. Donald Aubin, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2021 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-01-18/06

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon et appuyée par M. Donald Aubin, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 octobre 2021 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Contrats de service de plus de 500 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la résolution.

RÉSOLUTION 2022-01-18/07

Services de recrutement de personnel de soutien technique temporaire

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la politique de délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

ATTENDU QUE la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ et plus nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

ATTENDU QUE l'Institut a des besoins fréquents en personnel de soutien technique temporaire et est à la recherche de prestataires de services pouvant y répondre. Les profils demandés sont les suivants : agent administratif classe 1 à 4, technicien administratif de direction et assistant technique de laboratoire.

ATTENDU QUE la valeur estimée de ce contrat est de 752 000 \$ pour une période de trois ans.

ATTENDU QU'UN appel d'offres public pour qualifier des prestataires a été lancé le 23 août 2021 et s'est terminé le 24 septembre 2021. Dix firmes ont commandé les documents d'appel d'offres sur le SEAO et huit soumissions ont été reçues.

ATTENDU QUE suite à l'évaluation de la conformité et aux travaux du comité de sélection, trois prestataires ont été retenus. Ces prestataires sont :

Rang du prestataire	Prestataire	Taux soumis
Prestataire de services de 1er rang	Les Services de gestion Quantum ltée	1,29
Prestataire de services de 2e rang	Groupe de sécurité Garda SENC – TalentWorld	1,38
Prestataire de services de 3e rang	Bédard Ressources inc.	1,40

ATTENDU QUE le dossier a été présenté au comité d'audit et que celui-ci recommande l'adoption par le conseil d'administration de la résolution pour la contractualisation avec les prestataires retenus.

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée de M. Donald Aubin, il est résolu :

- D'autoriser la présidente-directrice générale à signer les contrats avec les prestataires ci-haut mentionnés pour l'accès à du personnel de soutien technique temporaire

- Les contrats sont d'une durée maximale de trois ans et le total des trois contrats ne pourra pas dépasser 752 000 \$.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

11.3 Désignation de responsables pour l'accès aux services en ligne de l'Agence du revenu du Canada

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la résolution.

RÉSOLUTION 2022-01-18/08

Désignation des représentants de l'Institut pour les services en ligne « Mon dossier d'entreprise » de l'Agence du revenu du Canada.

ATTENDU QUE l'Institut désire s'inscrire aux services en ligne « Mon dossier d'entreprise » de l'Agence du revenu du Canada.

ATTENDU QUE l'Agence du revenu du Canada demande une résolution du conseil d'administration désignant les représentants de l'Institut.

ATTENDU QUE l'Institut souhaite désigner le directeur des ressources financières, matérielles et coordination administrative (Claude Bernier) et le chef de service des ressources financières (Louis-Luc Couture) comme représentants de l'Institut.

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée de M. Donald Aubin, il est résolu :

DE DÉSIGNER le directeur des ressources financières, matérielles et coordination administrative (M. Claude Bernier) et le chef de service des ressources financières (M. Louis-Luc Couture) comme représentants de l'Institut national de santé publique du Québec pour les services en ligne disponibles sur « Mon dossier d'entreprise » de l'Agence du revenu du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.4 Prime de départ d'un cadre

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la résolution

RÉSOLUTION 2022-01-18/09

Départ d'un cadre intermédiaire

ATTENDU QUE le Cadre occupe la fonction de chef de service au statut de cadre intermédiaire temporaire et est à l'emploi de l'Institut national de santé publique du Québec (ci-après désigné : l'« Institut ») depuis 3 ans;

ATTENDU QUE les conditions du Cadre, à titre de cadre intermédiaire, sont celles prévues au règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et des services sociaux, D.1218-96

(1996) 128 G.O. II, 5749, conformément au règlement interne adopté par le conseil d'administration de l'Institut (ci-après désigné le « Règlement ») ;

ATTENDU QU'à titre de cadre temporaire, le cadre n'est pas assujéti aux mesures de fin d'engagement prévues aux articles 129.5 et 129.6 du Règlement ;

ATTENDU QUE la jurisprudence en matière de contrat à durée déterminée assimile un contrat temporaire renouvelé à plusieurs reprises à un contrat à durée indéterminée et qu'en cas de fin d'emploi, un délai-congé raisonnable pourrait être exigé ;

ATTENDU QUE le Règlement stipule que l'indemnité de départ doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration ;

ATTENDU QUE le versement de cette indemnité est conditionnel à la renonciation par écrit du cadre à tout recours envers l'Institut dans le cadre d'une quittance conforme au Règlement en vigueur ;

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée de M. Donald Aubin, il est résolu de :

- **VERSER** au Cadre les indemnités de départ équivalant à 3 mois de salaire. Le départ du cadre sera effectif suivant l'adoption de la résolution par le conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

12.1 Rapport de la PDG – mise à jour

Les membres ont reçu copie du rapport de la PDG, la présentation des recommandations suivant les témoignages à l'enquête de la coroner et les correspondances de l'Autorité des marchés publics (AMP).

12.2 Contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de l'annexe.

12.3 Rapports d'évaluation de programme

Les membres ont reçu les rapports d'évaluation de 2020 et 2021.

12.4 Bilan mi-année – Plan d'action de développement durable (PADD)

Les membres ont reçu copie du bilan.

12.5 Rapport du lac-à-l'épaule du 6 octobre 2021

Les membres ont reçu le document *Synthèse des résultats de l'atelier d'identification et de priorisation des opportunités et contraintes dans le contexte actuel*.

12.6 Lettre de D^{re} Lucie Opatrny, sous-ministre adjointe, MSSS – Dossier PEEQ

Les membres ont reçu copie de la correspondance.

12.7 Comptes rendus des comités

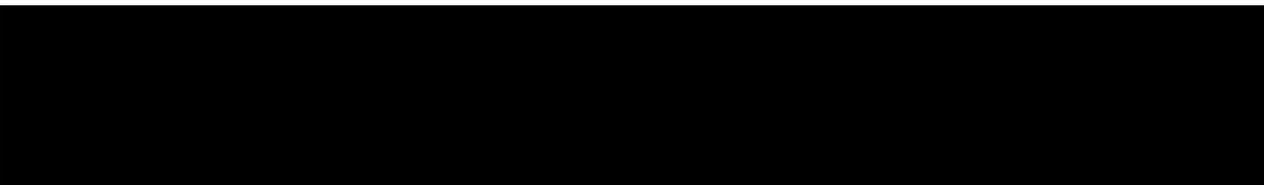
Les comptes rendus du comité d'audit du 23 septembre 2021, du comité de gouvernance et d'éthique du 23 septembre 2021 et du comité des ressources humaines du 23 septembre 2021, sont déposés pour information.

13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Aucun huis clos n'est demandé.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 13 h 10.



Yves St-Onge
Président-directeur général par intérim
Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Julie Dostaler
Secrétaire générale
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Procès-verbal adopté le 23 février 2022

2022-01-18

Avis de convocation

130^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE

L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 23 février 2022**, à 13 h

Par conférence Web - TEAMS

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	5 min	
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 05	Information	5 min	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 10	Adoption	5 min	- Ordre du jour
4.	Suivis des procès-verbaux;	13 h 15	Information	5 min	-
5.	Rapport du PDG;	13 h 20	Discussion	30 min	-
6.	Gestion des risques – mise à jour;	13 h 50	Discussion	10 min	- Bilan 2020-2022 -Fiches de risques 2022-2023
7.	Plan stratégique et attentes signifiées :				-État de situation
	7.1 Bilan mi-année du Plan stratégique 2019-2022;	14 h	Information	5 min	-Bilan
	7.2 Cibles 2023;	14 h 05	Adoption	10 min	-Tableau synoptique
	7.3 Suivi mi-année des attentes signifiées par le C.A.;	14 h 15	Information	5 min	-Bilan
8.	Comité profils de compétences :				
	8.1 Rapport du président du comité;	14 h 20	Information	5 min	
	8.2 Rapport du comité;	14 h 25	Information	5 min	-Rapport
	8.3 Profils de compétences;	14 h 30	Adoption	20 min	-Proposition PDG par intérim
9.	Comité d'audit :				
	9.1 Rapport de la présidente du comité;	14 h 50	Information	5 min	
10.	Comité des ressources humaines :				-Tableau de bord
	10.1 Rapport de la présidente du comité;	14 h 55	Information	5 min	
	10.2 Fusion deux postes cadres supérieurs;	15 h	Adoption	5 min	-État de situation -Résolution
11.	Comité de gouvernance et d'éthique :				
	11.1 Rapport de la présidente du comité;	15 h 05	Information	5 min	
	11.2 Modification aux politiques;	15 h 10	Adoption	5 min	-État de situation

12.	Ordre du jour de consentement :	15 h 15	Adoption	5 min	
	12.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2022;		Adoption	0 min	-Procès-verbal
13.	Dépôt de documents : 13.1 Contrats de service de plus de 25 k\$; 13.2 Comptes rendus des comités; 13.3 Modifications mineures aux deux politiques sur les partenariats;	15 h 20	Information	0 min	-État de situation -Annexe -CAUDIT (2) -CGE -Politiques (2)
14.	Échanges à huis clos : 14.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général par intérim;	15 h 20		30 min	
15.	Levée de la séance.	15 h 50	Adoption	0 min	

2022-02-22

APPROUVÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA
130^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 23 février 2022, à 13 h**

Présences :

- M. Horacio Arruda
- M. Donald Aubin
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M^{me} Sonia Bélanger
- M. Denis Chênevert
- M. Éric Goyer
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves St-Onge

Se sont excusés :

- M^{me} Monique Benoit
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Carole Lalonde
- M. Daniel Paré
- M. Yves Salvail

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invités :

- M^{me} Natalys Bastien
- M. Claude Bernier

1. ACCUEIL ET VERIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 02.

Il souligne la première séance de M. Yves St-Onge, nouvellement nommé à titre de PDG par intérim de l'Institut et lui souhaite la bienvenue.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun intérêt n'est déclaré par les membres.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 février 2022 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2022-02-23/01

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Sonia Bélanger, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 février 2022 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX

Il n'y a aucun suivi à souligner dans le dernier procès-verbal.

5. RAPPORT DU PDG

M. Yves St-Onge, président-directeur général par intérim, informe les membres du moral de l'équipe de direction à la suite du départ précipité de M^{me} Nicole Damestoy et de son arrivée. Il fait également état des démarches menées afin d'établir un climat de travail positif avec les intervenants du MSSS.

Il fait mention de deux enjeux particuliers auquel il a été confronté : 1- le besoin de mieux intégrer l'expertise scientifique produite par l'Institut aux analyses de risque réalisées par les autorités de santé publique et, 2- les autorisations à obtenir dans les représentations canadiennes de l'Institut.

6. GESTION DES RISQUES – MISE À JOUR

Les membres ont reçu le bilan 2020-2022 des risques organisationnels ainsi que les fiches de risques pour 2022-2023. La secrétaire générale en fait une brève présentation et répond aux questions des membres. Il est convenu de reformuler le risque n°7 afin de mieux le circonscrire et de pouvoir établir un plan d'action en conséquence. Les autres risques représentent bien l'état des lieux.

SUIVI

7. PLAN STRATÉGIQUE ET ATTENTES SIGNIFIÉES

7.1 Bilan mi-année du Plan stratégique 2019-2022

Les membres ont reçu un bilan de mi-année les informant de la prévision quant à l'atteinte des résultats 2022 du plan stratégique. La secrétaire générale présente l'information et répond aux questions des membres. Une discussion suit sur la pondération des résultats à obtenir et sur l'importance de l'objectif qui concerne les délais de production. Il y aurait lieu de mieux comprendre les résultats obtenus quant à cet objectif.

SUIVI

7.2 Cibles 2023

Les membres ont reçu le tableau synoptique des cibles 2023 du plan stratégique. La secrétaire générale en fait la présentation et répond aux questions des membres.

RÉSOLUTION 2022-02-23/02

Sur proposition de M. Denis Chênevert, appuyée par M. Donald Aubin, les cibles 2023 du plan stratégique sont adoptées tel que présentées.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Les membres veulent connaître l'échéancier pour l'élaboration du plan stratégique 2023-2026. La secrétaire générale informe les membres que les travaux doivent débiter sous peu et qu'il serait souhaitable qu'une version finale de la planification stratégique puisse être approuvée par le conseil d'administration à l'automne 2022. Un contrat de service a été octroyé à un consultant externe pour accompagner la démarche.

7.3 Suivi mi-année des attentes signifiées par le C.A.

Les membres ont reçu le bilan mi-année des attentes signifiées au PDG par le conseil d'administration.

Les membres veulent connaître la perspective du PDG par intérim sur les attentes signifiées. Ce dernier mentionne que les objectifs identifiés semblent pertinents et bien appropriés dans le contexte actuel.

8. COMITÉ PROFILS DE COMPÉTENCES

8.1 Rapport du président du comité

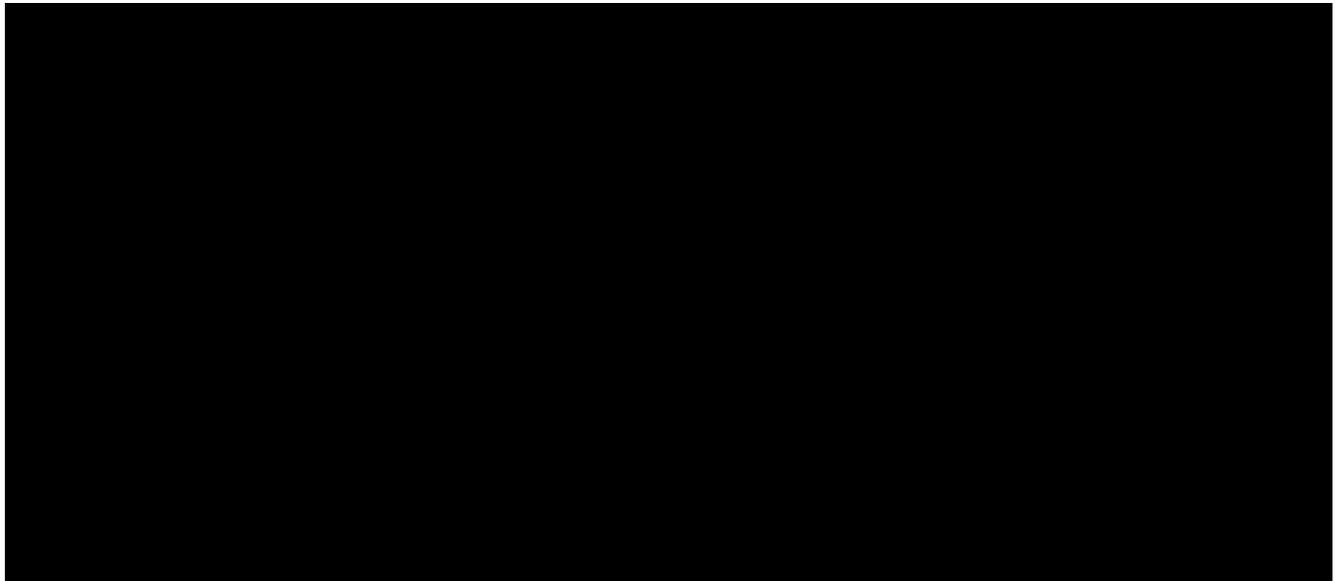
Le vice-président du C.A., M. Denis Marion, explique les travaux du comité profils de compétences qui s'est réuni les 24 et 31 janvier 2022 ainsi que le 7 février dernier afin de convenir des profils de compétences et d'expériences du futur président-directeur général (PDG) et du président du conseil d'administration (PCA). Il précise que le comité a été soutenu par M^{mes} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines et Julie Dostaler, secrétaire générale, dans la réalisation de leur mandat et que ceci a été très apprécié. Il précise que le profil de compétences du PDG avait été révisé au printemps dernier par le Ministère du Conseil exécutif (MCE) et qu'il a servi de base aux travaux du comité.

8.2 Rapport du comité

Les membres ont reçu le rapport du comité.

8.3 Profils de compétences

Le PDG par intérim explique qu'il a demandé aux membres du comité de direction de lui faire des commentaires sur le profil du PDG proposé par le comité du C.A. Des ajustements ne modifiant pas le sens des réflexions du comité sont donc proposés afin de bonifier ou de préciser certaines dimensions.



À la suite de ces suggestions, une nouvelle proposition sera soumise aux membres pour approbation.

SUIVI

En ce qui a trait au recrutement du prochain PDG, le PDG par intérim informe les membres des échanges qu'il souhaite avoir avec la sous-ministre à ce sujet. Actuellement, la loi constitutive de l'INSPQ ne prévoit pas le processus de sélection du PDG, mais il souhaite proposer de s'inspirer du processus pour la nomination des PDG des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et que des membres du conseil d'administration puissent siéger sur le comité de sélection. Les membres sont favorables à cette proposition.

9. COMITÉ D'AUDIT

M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative, se joint à la séance.

9.1 Rapport de la présidente du comité

M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité, fait état aux membres de la situation budgétaire de l'Institut au 1^{er} janvier 2022 qui fut présentée au comité d'audit du 10 février 2022.

En date de la période 10, les résultats cumulatifs font état d'une insuffisance de 102 M\$ qui s'explique notamment par des dépenses COVID-19 qui seront facturées au ministère de la

Santé et des Services sociaux (MSSS) au 31 mars 2022, un déficit du Centre de toxicologie du Québec (CTQ) ainsi que des comptes à recevoir du MSSS. Elle informe les membres du conseil qu'il est possible que deux contrats de 500 000 \$ et plus aient besoin d'être approuvés d'ici la prochaine séance ordinaire du C.A., auquel cas, une convocation sera acheminée aux membres pour une séance extraordinaire.

10. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, se joint à la séance. Les membres ont reçu une copie du tableau de bord des indicateurs en ressources humaines.

10.1 Rapport de la présidente du comité

Le comité des ressources humaines ne s'étant pas réuni depuis la séance ordinaire du C.A. du 18 janvier dernier, aucun rapport n'est présenté.

10.2 Fusion deux postes cadres supérieurs

Les membres ont reçu l'état de situation et la résolution pour ce point.

RÉSOLUTION 2022-02-23/03

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, la désignation de M^{me} Julie Dostaler au poste de secrétaire générale et de directrice de la valorisation scientifique et qualité est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

11.1 Rapport de la présidente du comité

En l'absence de la présidente du comité, le vice-président du C.A. fait le rapport de la réunion du comité tenue le 28 janvier 2022. Les sujets suivants y ont été discutés :

- Discussion avec le comité d'éthique de santé publique (CESP) du projet d'autosaisine sur la contribution santé ; projet qui a été abandonné par le gouvernement quelques jours plus tard ;
- Discussion sur les résultats d'évaluation du conseil. Ce travail sera analysé à la prochaine réunion afin de pouvoir proposer un plan d'action au C.A. ;
- Suivi des activités de formation offertes aux administrateurs pour cette année ;
- Suivi de l'exercice de gestion des risques et discussion sur le projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du C.A. du 23 février.

Il informe les membres que la résolution présentée au point suivant découle de la réunion du CGE 2 décembre dernier. Il s'agit d'une résolution afin de ne plus faire autoriser par le C.A. des changements d'ordre opérationnel dans les politiques (changement de nom de direction ou changement à des annexes de niveau opérationnel).

11.2 Modification aux politiques

Les membres ont reçu l'état de situation présentant la résolution à adopter et s'en déclarent satisfaits.

RÉSOLUTION 2022-02-23/04

ATTENDU QUE le rôle du C.A. de l'Institut est d'établir les orientations stratégiques et d'en assurer leur mise en application et que, pour ce faire, il approuve toutes les politiques de l'Institut.

ATTENDU QUE le rôle de la direction de l'Institut est de voir à la mise en application des orientations stratégiques.

ATTENDU QUE certaines politiques comprennent des annexes permettant de faciliter la mise en œuvre des orientations découlant de la politique.

ATTENDU QUE les politiques définissent les rôles et responsabilités des différentes directions et unités de l'Institut découlant de la structure organisationnelle.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est décidé:

- **D'ADOPTER** une position à l'effet que seules les modifications touchant au contenu de la politique et donc aux orientations, soient soumises pour adoption au conseil d'administration et que toutes modifications visant des outils de gestion qui pourraient être annexés aux politiques ainsi que des modifications découlant de changement à la structure organisationnelle puissent être approuvées par la direction de l'Institut et soient donc déposées au conseil pour information.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

12.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2022

RÉSOLUTION 2022-02-23/05

Sur proposition de M. Donald Aubin, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2022 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

13.1 Contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de l'annexe.

13.2 Comptes rendus des comités

Les comptes rendus du comité d'audit du 2 décembre 2021 et du 17 janvier 2022, ainsi que le compte rendu du comité de gouvernance et d'éthique du 2 décembre 2021 sont déposés pour information.

13.3 Modifications mineures aux deux politiques sur les partenariats

Les membres ont reçu copie des modifications mineures apportées à la Politique sur les partenariats avec les entités du secteur privé, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement et à la Politique sur les collaborations canadiennes et internationales.

14. ÉCHANGES À HUIS CLOS

14.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général par intérim

Un échange à huis clos est demandé à 15 h 58.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h 40.



Yves St-Onge
Président-directeur général par intérim
Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Julie Dostaler
Secrétaire générale et
Directrice de la valorisation scientifique et qualité
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le mardi 22 mars 2022, à 12 h

par conférence web - Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	Adoption	2 min	- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts;	Information	1 min	-
3.	Obtention d'une chaire de recherche IRSC en santé publique sur l'hésitation à la vaccination;	Information	5 min	-État de situation
4.	Rapport du président-directeur général et profil de compétences du PDG;	Information/Décision	40 min	-Profil
5.	Huis clos;		12 min	
6.	Levée de la séance.	Adoption	-	-

**PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 22 MARS 2022, à 12 h**

Présences confirmées : M. Donald Aubin
M^{me} Sonia Bélanger
M^{me} Monique Benoit
M. Luc Boileau
M^{me} Nathalie Boisvert
M. Éric Goyer
M. Lonzozou Kpanake
M^{me} Diane Lafontaine
M. Denis Marion
M^{me} Céline Plamondon
M. Yves St-Onge
M. Yves Salvail

Se sont excusés : M. Denis Chênevert
M^{me} Carole Lalonde
M. Daniel Paré

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invitée : M^{me} Patricia Hudson

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 12 h 04.

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 mars 2022 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2022-03-22/01

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert appuyée par M^{me} Céline Plamondon, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 mars 2022 est adopté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. OBTENTION D'UNE CHAIRE DE RECHERCHE IRSC EN SANTÉ PUBLIQUE SUR L'HÉSITATION À LA VACCINATION

Le président d'assemblée accueille M^{me} Patricia Hudson, directrice des risques biologiques et de la santé au travail, pour présenter la chaire de recherche des IRSC en santé publique sur l'hésitation à la vaccination, dont la détentrice est la chercheuse Ève Dubé, employée de l'Institut. Les membres ont reçu un état de situation présentant ce dossier.

M^{me} Diane Lafontaine se joint à la réunion à 12 h 08.

M^{me} Hudson informe le conseil que bien que la chaire de recherche soit octroyée à l'Université Laval, étant donné les fonctions de conseillère scientifique spécialisée de M^{me} Ève Dubé à l'Institut, il avait été prévu dans la demande de subvention que la Chaire soit reconnue par le conseil d'administration de l'Institut. La Chaire ayant été autorisée en décembre 2021, des pourparlers sont en cours avec l'Université Laval afin de procéder à son annonce. M^{me} Hudson avise le conseil que M^{me} Ève Dubé est détentrice d'un poste conjoint ayant été convenu par entente entre l'Institut et l'Université Laval. Cette dernière assume donc une fonction de conseillère scientifique spécialisée à demi-temps pour l'Institut, et de professeur régulier à temps partiel à l'Université Laval.

Les membres ont plusieurs questions concernant le processus de sélection de la Chaire et voudraient mieux comprendre les implications et risques pour l'Institut. De plus, ils souhaitent également connaître les modalités concernant le statut de M^{me} Dubé.

Après discussion, il est convenu de reporter l'adoption de la résolution à une prochaine séance et de fournir les informations demandées par les membres, nécessaires pour une meilleure

compréhension des risques liés à la Chaire de recherche, mais également au poste conjoint occupé par M^{me} Dubé.

SUIVI

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PROFIL DE COMPÉTENCES DU PDG

Les membres ont reçu une nouvelle version du profil de compétences du prochain PDG de l'Institut à la suite des discussions tenues avec M^{me} Dominique Savoie, sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le PDG par intérim explique les ajustements ayant été faits au profil de compétences dans une intention d'élargir le bassin de candidats potentiels à des domaines connexes à la santé et aux services sociaux. Les membres ont l'occasion de commenter les ajustements proposés et s'en déclarent satisfaits.

RÉSOLUTION 2022-03-22/02

Sur proposition de M. Yves Salvail appuyée par M. Éric Goyer, le profil de compétences du PDG est adopté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

Concernant le processus de sélection, le PDG par intérim explique qu'il a été convenu de désigner trois membres du conseil pour siéger sur le comité de sélection : le vice-président du conseil, un PDG de CIUSSS et un directeur de santé publique. Du côté du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les personnes qui prendront part au comité de sélection ne sont pas encore désignées.

À ce stade-ci, une période d'affichage de 21 jours est prévue et le processus de sélection pourrait avoir lieu en mai.

RÉSOLUTION 2022-03-22/03

Sur proposition de M^{me} Monique Benoît, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, il est convenu de désigner les administrateurs suivants pour siéger sur le comité de sélection du ou de la PDG de l'Institut : Denis Marion, Donald Aubin et Sonia Bélanger.

Adopté à l'unanimité

5. ÉCHANGES À HUIS CLOS

En raison de l'heure, aucun huis clos n'est demandé.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 13 h 13.



Président-directeur général par intérim
Président du conseil d'administration de l'Institut
national de santé publique du Québec

Secrétaire générale et
Directrice de la valorisation scientifique et qualité
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2022-03-22

Avis de convocation

131^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE

L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 4 mai 2022**, à 13 h

Par conférence Web - TEAMS

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	S. O.	2 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 02	S. O.	3 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 05	Adoption	4 min	-Ordre du jour
4.	Suivis des procès-verbaux;	13 h 09		1 min	-Tableau suivis
5.	Rapport du PDG par intérim;	13 h 10	Information	15 min	-
6.	Comité d'audit : 6.1 Rapport de la présidente du comité; 6.2 Budget 2022-2023; 6.3 Contrat de 500 k\$ et plus;	13 h 25	Information Adoption Adoption	5 min 10 min 10 min	-État de situation -Budget -Présentation -Résolution -État de situation -Résolution
7.	Ordre du jour de consentement : 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2022 et de la séance extraordinaire du 22 mars 2022; 7.2 Mise à jour mineure - Politique linguistique de l'Institut; 7.3 Projet de calendrier 2022-2023 des séances ordinaires du conseil;	13 h 50	Adoption	0 min	-PV 23 février 2022 -PV 22 mars 2022 -État de situation -Politique -Lettre OQLF -Calendrier
8.	Chaire de recherche Ève Dubé;	13 h 50	Adoption	10 min	-État de situation -Demande IRSC -Approbation IRSC -Entente ULaval -CV È. Dubé
9.	Comité des ressources humaines : 9.1 Rapport de la présidente du comité;	14 h	Information	5 min	- Tableau de bord

10.	Comité de gouvernance et d'éthique : 10.1 Rapport de la présidente du comité;	14 h 05	Information	5 min	-
11.	Dépôt de documents : 11.1 Contrats de service de plus de 25 k\$; 11.2 Comptes rendus des comités du conseil; 11.3 Suivi du programme de sécurité informatique;	14 h 10		0 min	-État de situation -Annexe - CR CAUDIT -CR CRH -CR CGE -Présentation
12.	Présentation scientifique – Surveillance des eaux usées;	14 h 10	Information	20 min	-Présentation séance tenante
13.	Échanges à huis clos : 13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général par intérim;	14 h 30		30 min	-
14.	Levée de la séance.	15 h			

2022-04-28

**PROCÈS-VERBAL DE LA
131^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 4 mai 2022, à 13 h**

Présences :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Sonia Bélanger
- M^{me} Monique Benoit
- M. Luc Boileau (quitte à 14 h 05)
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves St-Onge

Se sont excusés :

- M^{me} Carole Lalonde
- M. Yves Salvail

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invités :

- M. Claude Bernier
- M. Jean-Bernard Gamache
- M^{me} Patricia Hudson
- M^{me} Christiane Thibault

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 03.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2022 et en ont pris connaissance. Le point 12 concernant la présentation scientifique sur les eaux usées sera devancé au point 6. L'ordre du jour est renuméroté en conséquence.

RÉSOLUTION 2022-05-04/01

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2022 est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX

Les membres ont reçu le tableau des suivis des procès-verbaux antérieurs et en ont pris connaissance.

5. RAPPORT DU PDG PAR INTÉRIM

M. Luc Boileau se joint à la rencontre à 13 h 07.

M. Yves St-Onge, président-directeur général par intérim, informe les membres des points suivants :

- Le processus de sélection du poste de PDG est en cours et une nomination est visée pour la séance du Conseil des ministres du 15 juin prochain. Pour ce faire, une séance extraordinaire du C.A. est prévue le 30 mai 2022 afin de recommander des candidatures au ministre ;
- Une journée d'entrevues est prévue cette semaine pour le poste de cadre supérieur à la Direction des ressources humaines. De meilleures candidatures ont été reçues au terme de ce 2^e processus d'affichage, possiblement en raison d'efforts additionnels de recrutement et d'une réévaluation de la classe salariale. Une séance extraordinaire du C.A. est prévue le 17 mai prochain afin de procéder à une nomination ;
- Un processus de révision des postes d'encadrement est en cours. Les conclusions de ces travaux devraient être livrées au plus tard le 30 mai prochain ;
- Les conventions collectives étant échues depuis 2020, les négociations syndicales sont en cours ;
- Une journée de type lac-à-l'épaule s'est tenue la veille du C.A. avec le comité de direction dans le but de faire le point sur les enjeux actuels. Il fut notamment question d'un plan pour améliorer

les services de l'Institut en lien avec des éléments d'insatisfactions soulevés par le ministère. Il fut également question de l'avenir de l'Institut dans le contexte de la réforme annoncée de la santé publique ;

- Un moment sera prévu lors de la séance du conseil du 22 juin prochain afin que le PDG par intérim puisse faire un bilan de son passage à l'Institut ;
- Participation du PDG lors de l'Étude des crédits budgétaires du ministre de la Santé et des Services sociaux ;
- Une rencontre a eu lieu avec M. Pierre-Albert Coubat, sous-ministre adjoint de la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget au MSSS où il a été question des enjeux suivants : proportion du budget non récurrent et titularisation des postes ;
- Le Projet de loi n° 4 ; Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives, pourrait ne pas être adopté d'ici la fin de la session parlementaire.

6. PRÉSENTATION SCIENTIFIQUE – SURVEILLANCE DES EAUX USÉES

M^{me} Christiane Thibault, directrice scientifique de la Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie, se joint à la rencontre à 13 h 30. Elle est accompagnée de M. Jean-Bernard Gamache, chef d'unité scientifique – Évaluation et soutien à la gestion des risques.

M^{me} Thibault présente le programme de vigie des eaux usées, son utilité ainsi que les étapes de réalisation. Elle explique qu'un mandat a été octroyé à l'Institut par le MSSS en février dernier pour planifier le déploiement du programme dans le contexte de la COVID-19, et évaluer le potentiel pour d'autres maladies infectieuses. Elle explique l'importance du choix des sites pour l'échantillonnage afin d'obtenir un signal pertinent d'un point de vue national, et présente la gouvernance mise en place pour soutenir ce projet.

Par la suite, les membres ont l'occasion de poser des questions et d'échanger avec l'équipe responsable de ce projet.

Il est notamment question des répercussions entourant le démarrage d'un projet de cette importance sur les autres dossiers de l'organisation. Les membres se questionnent également sur les initiatives existantes dans d'autres juridictions et dans quelle mesure elles inspirent les travaux présentés. Il est également question des prochaines étapes de réalisation et de la pertinence d'un tel projet pour suivre une éventuelle croissance épidémiologique et/ou l'arrivée d'un nouveau variant.

M. Luc Boileau s'excuse et quitte la séance à 14 h 05.

7. COMITÉ D'AUDIT

M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative, se joint à la séance.

7.1 Rapport de la présidente du comité

M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité d'audit, fait état des sujets discutés lors de la dernière réunion tenue le 21 avril 2022. Elle informe du suivi du programme de sécurité de l'information pour lequel un gain fut constaté au niveau de la cote de maturité. Les membres

du comité ont également pris connaissance du budget présenté, au point suivant pour adoption, et des contrats de plus de 500 k\$.

7.2 Budget 2022-2023

Les membres ont reçu les documents relatifs à la présentation du budget. M. Bernier en fait la présentation. Il mentionne que le contexte budgétaire demeure incertain en raison de la transition avec les activités liées à la COVID-19 et du fait que le financement de transition n'est pas confirmé. Les conventions collectives sont également échues et des négociations sont en cours; des indexations salariales ont été prévues au budget.

Le budget des opérations courantes 2022-2023 s'élève à 99,7 M\$ autant pour les produits que pour les charges. Cela représente une hausse de 9,9 M\$ comparativement à l'année dernière. On constate une tendance à la hausse du budget non récurrent ; 57,2 M\$ du budget 2022-2023 est non récurrent. La confirmation budgétaire par le MSSS est attendue dans les prochains jours.

Les membres du C.A. veulent savoir s'il y a une clause sur l'inflation dans les conventions collectives, ce à quoi M. Bernier répond que si tel était le cas, ce serait alors assumé par le MSSS; cela ne représente donc pas un risque financier.

Quant au budget d'immobilisations, une hausse est anticipée car des investissements de 1,5 M\$ sont à prévoir pour les unités des Services cliniques de dépistage. Ces investissements ne seront pas réalisés sans confirmation budgétaire du MSSS. Une somme de 0,3 M\$ est prévue pour des aménagements en lien avec le retour au bureau.

Les membres questionnent M. Bernier pour savoir si le niveau d'investissement est équilibré en proportion du budget. M. Bernier explique que l'Institut n'est pas inclus dans le budget d'immobilisations du réseau et que des demandes à la pièce doivent être adressées pour renouveler les équipements. Les laboratoires spécialisés nécessitent des investissements onéreux en raison de l'équipement hautement spécialisé. Des discussions sont en cours auprès du MSSS concernant cet enjeu. Les membres sont satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

RÉSOLUTION 2022-05-04/02

Adoption du budget final détaillé 2022-2023 de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU que le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le budget 2022-2023.

ATTENDU qu'un budget sommaire 2022-2023 a été adopté lors du conseil d'administration du 18 janvier 2022.

ATTENDU que le budget sommaire 2022-2023 adopté le 18 janvier 2022 prévoyait l'équilibre budgétaire au niveau des opérations courantes avec des produits de 95,314 M\$ et des charges équivalentes. De plus, il prévoyait des charges en lien avec les excédents affectés de 2,500 M\$.

ATTENDU que depuis le dépôt du budget sommaire, les travaux budgétaires se sont poursuivis afin de budgéter plus précisément chacun des projets du portefeuille de projets.

ATTENDU que le budget final détaillé 2022-2023 présente des résultats des opérations courantes en équilibre budgétaire avec des produits de 99,714 M\$ et des charges de 99,714 M\$. L'augmentation des produits et charges de 4,4 M\$ (vs budget sommaire) provient principalement de l'arrivée de nouveaux projets entre janvier et mars 2022.

ATTENDU que le budget final détaillé 2022-2023 prévoit des charges en lien avec les excédents affectés de 3,486 M\$, réparties comme suit :

	Montant
Amortissement des immobilisations financées par les excédents affectés	0,850 M\$
Projets corporatifs et scientifiques	2,636 M\$
Total	3,486 M\$

ATTENDU que le déficit anticipé est de 3,486 M\$ et est entièrement lié à l'utilisation des excédents affectés.

ATTENDU que le budget 2022-2023 prévoit des investissements en immobilisations de 6,635 M\$ dont le financement se répartit comme suit :

	Montant
Budget d'investissement courant	
Budget d'investissement courant des activités régulières	0,735 M\$
Budget d'investissement pour les travaux majeurs	0,900 M\$
Excédent affecté disponible pour les investissements courants en immobilisations	0,500 M\$
Budget d'investissement sur des enveloppes dédiées	
Excédent affecté pour les investissements autorisés antérieurement	1,000 M\$
Budget des projets spéciaux	3,500 M\$
Total	6,635 M\$

ATTENDU que lors de la séance du 21 avril 2022, le comité d'audit a pris connaissance du budget final détaillé 2022-2023 et en recommande l'adoption par le conseil d'administration.

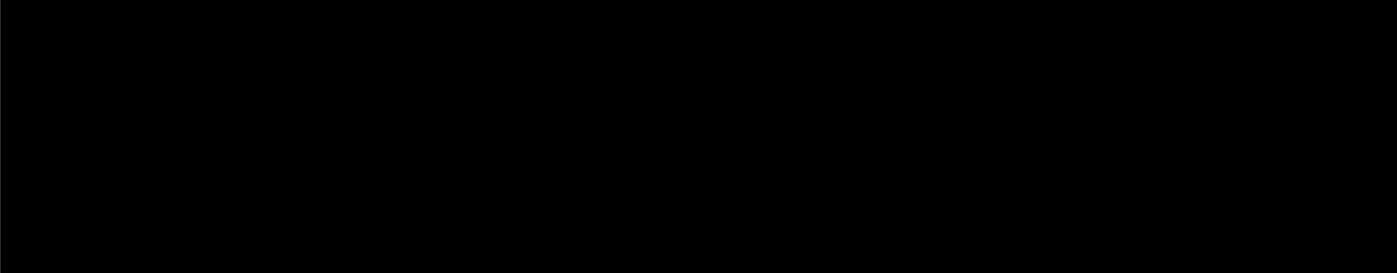
Sur proposition de M^{me} Sonia Bélanger et appuyée par M. Denis Chênevert, le budget 2022-2023 de l'Institut national de santé publique du Québec est adopté. Le budget final détaillé remplacera le budget sommaire adopté le 18 janvier 2022.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

7.3 Contrat de 500 k\$ et plus

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la résolution pour un contrat avec la firme Léger. M. Bernier fait la présentation du dossier.

Les membres veulent mieux comprendre l'utilisation que fait l'Institut des résultats de ces sondages. Le PDG explique que la chercheuse Ève Dubé interprète chaque semaine les résultats des sondages, en fait la présentation au Ministère du Conseil exécutif (MCE) et à la Table de coordination nationale en santé publique (TCNSP). Ces mesures alimentent les prises de décision des autorités de santé publique.


SUIVI**RÉSOLUTION 2022-05-04/03****Contrat avec la firme Léger**

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par le président-directeur général par intérim.

ATTENDU qu'un appel d'offres (INSPQ-10340) a été réalisé pour l'obtention de services professionnels pour l'évaluation des attitudes et comportements de la population québécoise en lien avec la pandémie de la COVID-19 et ses conséquences sur la santé et le bien-être.

ATTENDU que le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

ATTENDU qu'une seule soumission a été obtenue et que celle-ci a obtenu la note de passage lors de l'évaluation de la qualité du comité de sélection.

ATTENDU que le contrat à signer est le suivant :

Prestataire de services	Durée	Montant initial du contrat	Montant incluant la partie optionnelle
Léger	10 mois (1 ^{er} mai 2022 au 31 mars 2023)	361 200 \$	509 792 \$

Sur proposition de Mme Bélanger, appuyée par M. Donald Aubin, le conseil d'administration autorise le PDG par intérim à signer le contrat de la firme Léger.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un huis clos des membres est demandé à 14 h 52. La séance reprend à 15 h 05.

8. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

8.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2022 et de la séance extraordinaire du 22 mars 2022

RÉSOLUTION 2022-05-04/04

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2022 est adopté à l'unanimité comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-05-04/05

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mars 2022 est adopté à l'unanimité comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Mise à jour mineure – Politique linguistique de l'Institut

Les membres ont reçu l'état de situation, la politique révisée et la correspondance de l'Office québécois de la langue française (OQLF) approuvant la mise à jour de la politique et recommandant le dépôt au C.A. de l'INSPQ.

RÉSOLUTION 2022-05-04/06

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, la Politique linguistique de l'Institut national de santé publique du Québec révisée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Projet de calendrier 2022-2023 des séances ordinaires du conseil

Les membres ont reçu le projet de calendrier 2022-2023 des séances ordinaires du conseil d'administration de l'INSPQ.

RÉSOLUTION 2022-05-04/07

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, le calendrier des séances ordinaires 2022-2023 du conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CHAIRE DE RECHERCHE ÈVE DUBÉ

M^{me} Patricia Hudson, directrice scientifique de la Direction des risques biologiques se joint à la séance pour répondre aux questions des membres. Ces derniers ont reçu la documentation afférente à ce point, dont un état de situation, la demande aux instituts de recherche en santé du

Canada (IRSC), l'approbation des IRSC, le projet d'entente avec l'Université Laval et le curriculum vitae de la chercheuse Ève Dubé.

Le PDG par intérim explique aux membres les avantages de cette situation pour l'Institut. Lui et M^{me} Hudson répondent aux questions des membres.

RÉSOLUTION 2022-05-04/08

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Monique Benoit, le conseil d'administration approuve la Chaire de recherche IRSC en santé publique appliquée sur l'anthropologie des enjeux de la vaccination, INSPQ-ULaval.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les membres ont reçu, pour information, le tableau de bord des indicateurs en ressources humaines.

10.1 Rapport de la présidente du comité

M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité, fait état des sujets discutés lors de la plus récente réunion tenue le 21 avril dernier.

Dans le rapport du PDG, il a été question du processus de recrutement pour la DRH, des travaux de révision des classes salariales des postes d'encadrement, des mouvements internes et du report à l'automne prochain de l'atelier d'échange sur les enjeux d'attraction et de rétention prévu avec les membres du conseil d'administration.

Ensuite, il y a eu une présentation du plan d'action 2022-2023 d'Entreprise en santé, une présentation d'un nouveau fonds de développement de l'expertise et la présentation du mandat du nouveau comité diversité et inclusion.

11. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

11.1 Rapport de la présidente du comité

M^{me} Monique Benoit, présidente du comité, fait état de la dernière réunion du comité tenue le 25 avril 2022. Le rapport d'évaluation du conseil d'administration sera déposé à la séance du C.A. de juin prochain afin que le futur PDG puisse en prendre connaissance. Trois nominations sont à venir pour le comité d'éthique de santé publique, soit le poste de président, celui d'avocat ainsi que le représentant de la population. Concernant les attentes signifiées au PDG, le bilan a été réalisé, mais des discussions devront avoir lieu avec le prochain PDG pour définir des attentes pour l'année en cours.

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

12.1 Contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de l'annexe.

12.2 Comptes rendus des comités

Les comptes rendus du comité des ressources humaines du 8 décembre 2021, du comité d'audit du 10 février 2022, ainsi que le compte rendu du comité de gouvernance et d'éthique du 28 janvier 2022 sont déposés pour information.

12.3 Suivi du programme de sécurité informatique

Les membres ont reçu copie de la présentation sur la gouvernance de la sécurité de l'information.

13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général par intérim ;

Un échange à huis clos est demandé à 15 h 19.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 15 h 50.



Yves St-Onge
Président-directeur général par intérim

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Julie Dostaler
Secrétaire générale

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le mardi 17 mai 2022, à 13 h
par conférence web - Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	Adoption	2 min	- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts;	Information	1 min	-
3.	Nomination au poste de cadre supérieur à la Direction des ressources humaines;	Adoption	12 min	-État de situation -CV candidate -Résolution
4.	Levée de la séance.	Adoption	-	-

**PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 17 mai 2022, à 13 h**

Présences confirmées : M. Donald Aubin
M^{me} Monique Benoit
M. Luc Boileau
M^{me} Nathalie Boisvert
M. Denis Chênevert
M. Éric Goyer
M. Lonzozou Kpanake
M^{me} Diane Lafontaine
M. Denis Marion
M^{me} Céline Plamondon
M. Yves Salvail
M. Yves St-Onge

Se sont excusées : M^{me} Sonia Bélanger
M^{me} Carole Lalonde

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après constatation du quorum, le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 01.

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 mai 2022 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2022-05-17/01

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 mai 2022 est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. NOMINATION AU POSTE DE CADRE SUPÉRIEUR À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les membres ont reçu un état de situation, le curriculum vitae de la candidate et la résolution proposée. Le PDG explique le processus de sélection ayant été réalisé et présente la candidature retenue. Il explique également ce qui est prévu en termes d'accueil et d'intégration. De plus, il répond aux questions des membres quant aux modalités salariales et de télétravail.

RÉSOLUTION 2022-05-17/02

Nomination au poste de directrice à la Direction des ressources humaines

ATTENDU le départ annoncé de M^{me} Natalys Bastien du poste de directrice à la Direction des ressources humaines ;

ATTENDU QUE le comité de sélection, formé de M. Yves St-Onge, président-directeur général par intérim, de D^r François Desbiens, vice-président aux affaires scientifiques, de M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité des ressources humaines du conseil d'administration, et de M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, recommande au conseil d'administration de nommer M^{me} Myrienne Lareau à titre de directrice à la Direction des ressources humaines.

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, il est résolu :

- De nommer M^{me} Myrienne Lareau à titre de directrice à la Direction des ressources humaines. Cette nomination sera effective le 20 juin 2022.

Adoptée à l'unanimité

Les membres souhaitent remercier M^{me} Natalys Bastien pour la qualité de son travail et son niveau d'engagement envers l'Institut. Une lettre sera transmise par le PDG au nom des membres du conseil à cet effet.

SUIVI

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 13 h 16.



Yves St-Onge
Président-directeur général par intérim
Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du
Québec

Julie Dostaler
Secrétaire générale
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2022-05-17

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le vendredi 3 juin 2022, de 7 h 30 à 8 h
par conférence web - Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	Adoption	1 min	- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts;	Information	1 min	-
3.	Recommandation de candidatures au poste de président-directeur général ou de présidente-directrice générale de l'Institut;	Adoption	28 min	-
4.	Levée de la séance.	Adoption	-	-

**PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL**
tenue par conférence Web – TEAMS, le 3 juin 2022, à 7 h 30

Présences confirmées : M. Donald Aubin
M^{me} Sonia Bélanger
M^{me} Monique Benoit
M^{me} Nathalie Boisvert
M. Luc Boileau
M. Éric Goyer
M^{me} Diane Lafontaine
M^{me} Carole Lalonde
M. Denis Marion
M^{me} Céline Plamondon
M. Yves Salvail
M. Yves St-Onge

Se sont excusés : M. Denis Chênevert
M. Lonzozou Kpanake

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après constatation du quorum, M. Yves St-Onge, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 7h 30.

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 juin 2022 et en ont pris connaissance. Un point d'information sera ajouté concernant l'adoption du Projet de loi n° 4 prévue aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

RÉSOLUTION 2022-06-03/01

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 juin 2022 est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard du sujet prévu à l'ordre du jour. Aucun intérêt n'est déclaré.

3. RECOMMANDATION DE CANDIDATURES AU POSTE DE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DE PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT

Le président, invite M. Denis Marion, président du comité de sélection, à présenter le processus de sélection ainsi que la recommandation du comité. Le président précise que le processus doit demeurer strictement confidentiel jusqu'à ce que la nomination soit confirmée par le Conseil des ministres. Il est également mentionné qu'il a été convenu avec le ministre de ne proposer qu'une seule candidature puisqu'un seul candidat répond aux critères de sélection.

M. Marion présente la candidature retenue et les membres du comité de sélection ont l'occasion de donner leur appréciation du candidat.

RÉSOLUTION 2022-06-03/02

Recommandation de candidatures au poste de président-directeur général et membre du conseil d'administration de l'Institut

ATTENDU QUE l'article 9 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec prévoit que le conseil d'administration de l'Institut est formé notamment d'une personne nommée par le gouvernement pour agir à titre de président-directeur général de l'Institut.

ATTENDU QUE le gouvernement a nommé le 9 février 2022 monsieur Yves St-Onge en tant que membre du conseil d'administration et président-directeur général par intérim, le temps de procéder au recrutement d'un prochain président-directeur général de l'Institut.

ATTENDU QUE le processus de sélection a permis de recevoir six candidatures dont deux ont été jugées admissibles.

ATTENDU QUE le comité de sélection, présidé par monsieur Denis Marion, vice-président du conseil d'administration de l'INSPQ et composé de monsieur Donald Aubin, membre du conseil d'administration de l'INSPQ, de madame Sonia Bélanger, membre du conseil d'administration de l'INSPQ, de madame Dominique Savoie, sous-ministre au MSSS et de monsieur Luc Boileau, directeur national de santé publique par intérim, a retenu au terme des entrevues et délibérations, un seul candidat à recommander au ministre.

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Monique Benoit, il est résolu :

- **DE RECOMMANDER** au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Christian Dubé, la nomination de monsieur Pierre-Gerlier Forest au poste de président-directeur général et membre du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec.

Adoptée à l'unanimité

Le président informe les membres que la date d'entrée en fonction reste à déterminer mais qu'elle est prévue au début juillet prochain.

4. Projet de loi n° 4

Le président avise les membres qu'en raison de l'adoption imminente du Projet de loi n° 4, le prochain PDG ne pourra pas cumuler les fonctions de président du conseil d'administration (PCA). Des discussions auront lieu lors de la prochaine séance du conseil d'administration afin de préciser les modalités de nomination du prochain PCA.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Avant de mettre fin à la séance, le président souhaite souligner le départ de M^{me} Sonia Bélanger en tant que membre du conseil d'administration de l'Institut. Il souligne sa contribution et la remercie de son engagement envers l'Institut.

RÉSOLUTION 2022-06-03/03

Motion de remerciement pour M^{me} Sonia Bélanger, membre du conseil d'administration

ATTENDU QUE M^{me} Sonia Bélanger est membre du conseil d'administration de l'Institut depuis le 25 juin 2013 ;

ATTENDU QUE M^{me} Sonia Bélanger a informé le conseil qu'elle terminera son mandat le 10 juin 2022 ;

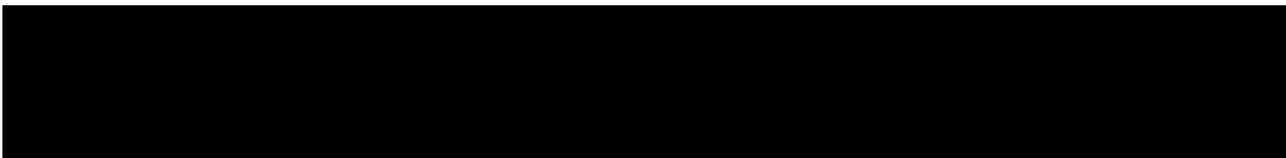
ATTENDU QUE les membres désirent témoigner de leur appréciation quant à l'engagement et la contribution de M^{me} Sonia Bélanger en tant que membre du conseil d'administration.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu :

- **D'ADOPTER** une motion de remerciement pour souligner l'engagement et la contribution remarquable de M^{me} Sonia Bélanger au sein du conseil d'administration de l'Institut depuis 2013.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 8 h.



Yves St-Onge
Président-directeur général par intérim
Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du
Québec

Julie Dostaler
Secrétaire générale
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2022-06-03

132^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 22 juin 2021** de 13 h à 16 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	1 min	
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 01	Information	1 min	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 02	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Suivis des procès-verbaux des séances antérieures;	13 h 05	Information	5 min	-Tableau des suivis
	4.1 Eaux usées;		Information	5 min	-
	4.2 Sondages de perception de la COVID-19/ Ève Dubé;		Information	15 min	-
5.	Accueil du nouveau président-directeur général et rapport du président-directeur général par intérim;	13 h 30	Information	30 min	-
6.	Assujettissement à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État :	14 h 00		45 min	
	6.1 Présentation – Loi 4;		Information		-Présentation
	6.2 Nomination d'un président du C.A.;		Adoption		- Résolution
	6.3 Règlement de régie interne;		Information		-Projet de révision -Tableau
	6.4 Profil de compétences des administrateurs;		Information		-Profil de compétences
7.	Comité d'audit :	14 h 45			
	7.1 Rapport de la présidente;		Information	5 min	
	7.2 États financiers audités 2021-2022 et désignation d'un cosignataire;		Adoption	20 min	-États financiers -Présentation -Résolution -Rés cosignataire
	7.3 Contrat de plus de 500 k\$;			5 min	-État de situation -Résolution 1 -Résolution 2

8.	Comité des ressources humaines : 8.1 Rapport de la présidente;	15 h 15	Information	5 min	-Tableau bord RH
9.	Comité de gouvernance et d'éthique : 9.1 Rapport du président; 9.2 Bilan des attentes signifiées au PDG 2021-2022;	15 h 20	Information Information	5 min 5 min	-Attentes signifiées
10.	Ordre du jour de consentement : 10.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2022; 10.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2022; 10.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2022; 10.4 Plan d'effectifs 2022-2023; 10.5 Ajout d'un signataire des effets bancaires; 10.6 Nominations au comité d'éthique de santé publique (3);	15 h 30	Adoption	0 min	-Procès-verbal -Procès-verbal -Procès-verbal -État de situation -Analyse -Règlement -Annexes A, B, C -Résolution -CV candidats -Résolution
11.	Dépôt de documents : 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 11.2 Rapport d'évaluation du conseil; 11.3 Comptes rendus des comités du conseil; 11.4 Calendriers 2022-2023 des comités du conseil; 11.5 Rapport annuel de gestion – version préliminaire	15 h 30	Information	0 min	-État de situation -Annexe -Rapport -CAUDIT, CGE, CRH -CAUDIT, CGE, CRH -Rapport
12.	Prochaine séance ordinaire – 24 août 2022;	15 h 30	Information	0 min	
13.	Échanges à huis clos : 13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général par intérim;	15 h 30	Discussion	30 min	
14.	Levée de la séance.	16 h	Adoption	0 min	

APPROUVÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA
132^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 22 juin 2022, à 13 h**

Présences :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit
- M. Luc Boileau
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine
- M^{me} Carole Lalonde
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail
- M. Yves St-Onge

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invités :

- M. François Bélanger
- M^{me} Claudia Bertrand
- M. Louis-Luc Couture
- M^{me} Ève Dubé
- M^{me} Valérie Émond
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M^{me} Myrienne Lareau

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 02.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour.

M. Denis Chênevert avise les membres qu'il a des liens d'affaires avec la firme Léger et son président, M. Jean-Marc Léger. En raison de cette apparence de conflit d'intérêt, le président le remercie pour la déclaration et conclut que cela ne représente pas un réel conflit d'intérêt dans le cadre de la présente séance.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 juin 2022 et en ont pris connaissance.

Il est demandé de retirer le point « 10.4 Plan d'effectifs » de l'ordre du jour de consentement afin de le placer dans les points à discuter. L'ordre du jour est renuméroté en conséquence ; le point 10.4 devient 8.2.

RÉSOLUTION 2022-06-22/01

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 juin 2022 est adopté avec les ajustements demandés.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

Les membres ont reçu le tableau des suivis des procès-verbaux antérieurs et la secrétaire générale les présente brièvement.

4.1 Eaux usées

Le PDG par intérim explique les avancements et ajustements au projet de surveillance des eaux usées depuis la dernière séance du conseil. Il suggère qu'une présentation ait éventuellement lieu sur la façon de lire les résultats qui sont maintenant diffusés sur le site web de l'Institut.

SUIVI

M. Luc Boileau se joint à la réunion à 13 h 20.

4.2 Sondages de perception de la COVID-19/Ève Dubé

M^{me} Ève Dubé, conseillère scientifique spécialisée ainsi que M^{me} Valérie Émond, directrice scientifique du Bureau d'information et d'études en santé des populations (BIESP) se joignent à la séance.

M^{me} Dubé présente la pertinence d'utiliser des sondages ou des données d'enquête populationnelle pour alimenter les interventions de santé publique ainsi que l'historique des travaux ayant donné lieu à des contrats de sondage avec la firme Léger dans le contexte de la pandémie.

Le PDG par intérim précise que les préoccupations discutées à la dernière séance du conseil concernaient les coûts cumulatifs des sondages. À cet effet, M^{me} Dubé explique que le coût par personne est relativement faible, mais que c'est la fréquence élevée des collectes qui occasionne ces coûts.

Les membres ont l'occasion de questionner M^{me} Dubé sur des aspects méthodologiques. Au terme de la présentation, ils se déclarent satisfaits des explications obtenues.

5. ACCUEIL DU NOUVEAU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Le président accueille M. Pierre-Gerlier Forest, nouveau PDG de l'Institut, qui entrera en fonction le 4 juillet prochain. Chacun des membres du conseil est appelé à se présenter et lui souhaiter la bienvenue.

Par la suite, M. Forest partage aux membres trois intentions : 1- que l'Institut puisse avoir une voix forte dans la réforme annoncée de la santé publique, 2- la consolidation d'une vision de partenariat avec les universités et d'autres acteurs de la société civile ainsi que 3- leadership de l'Institut dans la préparation de la santé publique de l'avenir.

Il énonce également son intention de pouvoir rencontrer individuellement les membres du conseil au cours des deux premiers mois de son arrivée.

Au terme de cet échange, M. Pierre-Gerlier Forest quitte la réunion et le PDG par intérim poursuit son rapport au conseil.

Il informe les membres des modalités de transition prévues dans le contexte de l'arrivée de M. Forest. Il informe également les membres des travaux réalisés par l'Institut dans le cadre de la variole simienne, dossier fortement médiatisé.

Le PDG par intérim souhaite également souligner le départ de deux membres du conseil au cours de la dernière année et propose au conseil d'adopter des motions de remerciement.

RÉSOLUTION 2022-06-22/02

Motion de remerciement pour M. Daniel Paré, membre du conseil d'administration

ATTENDU QUE M. Daniel Paré est membre du conseil d'administration de l'Institut depuis le 3 juillet 2018 ;

ATTENDU QUE M. Daniel Paré a informé le conseil de sa démission en tant que membre du conseil à compter du 25 mars 2022 en raison de sa nomination comme sous-ministre adjoint au Ministère de la Santé et des Services sociaux ;

ATTENDU QUE les membres désirent témoigner de leur appréciation quant à l'engagement et la contribution de M. Daniel Paré en tant que membre du conseil d'administration.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de :

- **ADOPTER** une motion de remerciement pour souligner l'engagement et la contribution de M. Daniel Paré au sein du conseil d'administration de l'Institut depuis 2018.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2022-06-22/03

Motion de remerciement pour M^{me} Nicole Damestoy, membre du conseil d'administration et présidente-directrice générale

ATTENDU QUE M^{me} Nicole Damestoy a été membre du conseil d'administration de l'Institut et présidente-directrice générale du 9 février 2015 au 9 février 2022;

ATTENDU QUE les membres désirent témoigner de leur appréciation quant à l'engagement et la contribution de M^{me} Nicole Damestoy en tant que membre du conseil d'administration et présidente-directrice générale de l'Institut.

ATTENDU la relation de confiance mutuelle établie entre les membres du conseil et M^{me} Damestoy au cours de son mandat de PDG.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de :

- **ADOPTER** une motion de remerciement pour souligner l'engagement et la contribution remarquable de M^{me} Nicole Damestoy depuis 2015.

Adoptée à l'unanimité

Une lettre de remerciement sera acheminée à ces deux membres par le PDG par intérim.

6. ASSUJETTISSEMENT À LA LOI SUR LA GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

6.1 Présentation – Loi 4

Les membres ont reçu une présentation des impacts de l'adoption de la Loi 4 sur la composition du conseil d'administration. La secrétaire générale présente les principaux changements, soit la distinction des rôles de PDG et de PCA et l'obligation que le C.A. soit composé de 2/3 de membres indépendants. Les membres ont alors l'occasion de poser des questions de compréhension sur les répercussions envisagées pour l'organisation.

6.2 Nomination d'un président du C.A.

Dans le contexte du départ du PDG par intérim et de l'arrivée prochaine d'un nouveau PDG ne pouvant plus assumer la fonction de PCA, le PDG par intérim présente une proposition de résolution afin que le conseil désigne un président du C.A.

RÉSOLUTION 2022-06-22/04**Désignation d'un président du conseil d'administration**

ATTENDU l'adoption et la sanction, le 3 juin 2022, du projet de loi n^o 4, Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives ;

ATTENDU QUE la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État empêche le cumul des fonctions de président-directeur-général et de président du conseil d'administration ;

ATTENDU la nomination par le conseil des ministres de Pierre-Gerlier Forest le 15 juin 2022 en tant que président-directeur général de l'INSPQ et son entrée en poste prévue le 4 juillet 2022 ;

ATTENDU le départ de M. Yves St-Onge, président-directeur général par intérim et également président du C.A. le 3 juillet 2022;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 3.2 de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, le gouvernement nomme le président du conseil d'administration ;

ATTENDU QUE le gouvernement ne pourra procéder à une nouvelle nomination de PCA pour le 4 juillet ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 13 de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, le conseil d'administration désigne l'un des présidents des comités visés à l'article 19 pour remplacer le président du conseil en cas d'absence ou d'empêchement.

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, il est résolu de :

- **DÉSIGNER** M. Denis Marion, président du comité gouvernance et d'éthique, à titre de président du conseil d'administration, à compter du 4 juillet 2022 et jusqu'à ce que le gouvernement procède à une nomination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M^{me} Lafontaine s'excuse et quitte la rencontre à 14 h 45.

6.3 Règlement de régie interne

Les membres ont reçu copie du projet de révision du Règlement de régie interne du conseil devant être adopté à la prochaine séance du conseil. Ils sont invités à acheminer leurs commentaires d'ici la prochaine séance à la secrétaire générale.

6.4 Profil de compétences des administrateurs

Les membres ont reçu copie du profil de compétences des administrateurs révisé pour y inclure les modifications rendues nécessaires en vertu de l'adoption du Projet de loi n^o 4. Ce document sera soumis aux membres pour adoption lors de la prochaine séance du conseil.

M. Luc Boileau s'excuse et quitte la réunion à 14 h 55.

7. COMITÉ D'AUDIT

M. Louis-Luc Couture, chef de service des ressources financières, se joint à la séance.

7.1 Rapport de la présidente du comité

M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité d'audit, fait état des sujets discutés lors de la dernière réunion tenue le 16 juin 2022. Il a été question des états financiers, de la présentation des résultats d'audit du Vérificateur général du Québec (VGQ) et de la firme Morin Desrochers Beaulieu, des contrats à autoriser de plus de 500 k\$, des contrats de plus de 25 k\$ ainsi que de la résolution pour l'ajout d'un signataire des effets bancaires qui se trouve à l'ordre du jour de consentement.

Concernant la rencontre avec le VGQ et les auditeurs externes, il a été question plus particulièrement des confirmations budgétaires du MSSS qui, chaque année, tardent à être confirmées. Il a aussi été question d'une anomalie relevée relative à une correspondance erronée reçue de la part du MSSS. Puisque ce montant ne dépasse pas les seuils établis d'anomalies, cette situation n'a pas été corrigée et n'entraîne pas de réserve dans le rapport du VGQ.

7.2 États financiers audités 2021-2022 et désignation d'un cosignataire

Les membres ont reçu les documents relatifs à la présentation des états financiers au 31 mars 2022. Le chef de service des ressources financières en fait la présentation. Il précise que les auditeurs ont émis un rapport d'audit sans réserve : aucune anomalie et aucune déficience importante n'ont été relevées. Les anomalies non corrigées se situent sous le seuil de signification. Elles s'élèvent à 483 k\$ et représentent une sous-évaluation de l'excédent.

Concernant les résultats financiers consolidés, l'exercice 2021-2022 se conclut avec des revenus et des dépenses de l'ordre de 99 M\$, représentant une augmentation de l'ordre de 10 % par rapport au budget de début d'année. Pour les opérations courantes, on constate un déficit de 19 k\$; seulement 468 k\$ d'excédents affectés furent utilisés contrairement au 2,3 M\$ planifié. Concernant les coûts en lien avec la COVID-19, c'est 15,4 M\$ d'activités qui furent financées entièrement par le MSSS; ce montant est similaire à l'année dernière.

Quant aux sources de revenus, le gouvernement du Québec représente près de 87 % de ceux-ci. Pour ce qui est des ventes de services, on constate une diminution de 2,4 M\$ par rapport à ce qui avait été prévu, notamment au Centre de toxicologie du Québec (CTQ), (diminution de 2,8 M\$), mais en partie compensée par une hausse des revenus du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ), (0,6 M\$).

Concernant les charges, les salaires représentent 64,5 % de celles-ci.

À la suite de la présentation du chef de service des ressources financières, une question est notamment soulevée afin de comprendre les répercussions des postes vacants sur les états financiers. À cet effet, M. Couture explique qu'il y a peu d'effets lorsque les postes vacants concernent les projets spéciaux puisque les dépenses sont tout simplement reportées sur une prochaine période.

Les membres se déclarent satisfaits de la présentation et des explications reçues et le comité d'audit en recommande l'approbation par le conseil.

RÉSOLUTION 2022-06-22/05

Approbation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2022 de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU QUE l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q., chapitre I-13.1.1) stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent;

ATTENDU QUE les représentants de la firme Morin Desrochers Beaulieu mandatés par le Vérificateur général du Québec ont procédé à l'audit des états financiers que la direction de l'Institut national de santé publique du Québec a soumis, comme prévu à l'article 27 de la loi;

ATTENDU QUE les représentants du Vérificateur général du Québec ont émis une opinion sans réserve relativement aux états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2022 ;

ATTENDU QUE les états financiers doivent être approuvés par le conseil d'administration;

ATTENDU QUE les résultats aux états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2022 sont les suivants :

(En milliers de dollars)	Activités régulières	Projets spéciaux	Total
Revenus	43 592	55 476	99 068
Charges	(42 242)	(56 845)	(99 087)
Excédent (déficit) des opérations courantes	1 350	(1 369)	(19)
Charges affectées	(468)	(-)	(468)
Excédent (déficit)	882	(1 369)	(487)

ATTENDU QUE le surplus des opérations courantes des activités régulières comprend un montant de 1,257 M\$ qui équivaut au montant des indexations et forfaitaires salariaux annoncés dernièrement par le Contrôleur des finances en lien avec les négociations pour le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État pour 20-21. Le MSSS avait confirmé le financement de cette mesure en 20-21, mais l'Institut n'avait pu le constater en 20-21 en raison de l'application du chapitre 3410 sur les paiements de transfert. Il a été constaté en 21-22. Sans cet ajustement le surplus courant des activités régulières aurait été de 0,093 M\$.

ATTENDU QUE les membres du comité d'audit recommandent l'adoption des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

Sur proposition de M. Donald Aubin, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, il est résolu de :

- **APPROUVER** à l'unanimité les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2022 de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-06-22/06

**Désignation d'un membre du conseil d'administration
à titre de cosignataire des états financiers de l'exercice
se terminant le 31 mars 2022
de l'Institut national de santé publique du Québec**

ATTENDU QUE l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent ;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration ont approuvé les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2022 par sa résolution 2022-06-22/01 ;

ATTENDU QU'il est souhaitable que les états financiers de l'Institut national de santé publique du Québec soient cosignés par le président-directeur général par intérim et un membre du conseil d'administration;

Sur proposition M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Éric Goyer, il est résolu de :

- **DESIGNER** madame Céline Plamondon, FCPA auditeur, CIA, présidente du comité d'audit, cosignataire des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2022 de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Contrat de 500 k\$ et plus

M. François Bélanger, directeur par intérim des technologies de l'information, se joint à la séance ainsi que M^{me} Claudia Bertrand, chef de service des ressources matérielles.

La chef de service des ressources matérielles fait la présentation des résolutions proposées concernant les contrats de plus de 500 k\$ et répond aux questions des membres qui avaient reçu préalablement la documentation inhérente.

RÉSOLUTION 2022-06-22/07

Contrat avec la firme Momentum Technologies Inc.
et
Contrat avec la firme Modis Canada Inc.

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

ATTENDU QUE la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

ATTENDU QU'un appel d'offres (INSPQ-10320) par lots a été réalisé en technologies de l'information afin d'obtenir les services de deux (2) programmeurs-analystes JAVA Senior

ATTENDU QUE le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

ATTENDU QUE les contrats à signer sont les lots suivants :

Lot	Prestataire de services	Durée	Montant incluant les options de prolongation	Profil
1	Momentum Technologies inc.	1 an + option de 1 an	298 760 \$	Programmeur-analyste JAVA Senior
2	Modis Canada inc.	1 an + option de 1 an	261 800 \$	Programmeur-analyste JAVA Senior

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Yves Salvail, il est résolu de :

- **AUTORISER** le président-directeur général par intérim à signer le contrat (lot 1) au montant de 298 760 \$ incluant les options de prolongation.
- **AUTORISER** le président-directeur général par intérim à signer le contrat (lot 2) au montant de 261 800 \$ incluant les options de prolongation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-06-22/08

Contrat avec la firme Evolving Web Inc.

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

ATTENDU QUE la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

ATTENDU QU'un appel d'offres (INSPQ-10341) a été réalisé en technologies de l'information afin d'obtenir les services d'une firme pour effectuer la migration du site web

de l'INSPQ de Drupal 7 à 9 ainsi que pour l'entretien et la mise à niveau de l'ensemble des composantes et l'hébergement de celui-ci.

ATTENDU QUE le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur, que trois propositions ont été reçues et que la plus basse de celles-ci, à savoir la soumission de la firme Evolving Web Inc, s'est révélée conforme.

ATTENDU QUE le contrat à signer est le suivant :

Prestataire de services	Durée	Montant incluant les options de prolongation
Evolving Web inc.	3 ans ferme + option de 2 ans	992 120 \$

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est résolu de :

- **AUTORISER** le président-directeur général par intérim à signer le contrat au montant de 992 120 \$ incluant les options de prolongation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les membres ont reçu le tableau de bord des indicateurs en ressources humaines.

8.1 Rapport de la présidente

Le président accueille M^{me} Myrienne Lareau, nouvelle directrice des ressources humaines et lui souhaite la bienvenue.

En l'absence de la présidente du comité, M. Éric Goyer informe les membres des sujets discutés lors de la dernière réunion du comité ayant eu lieu le 9 juin dernier. Le PDG par intérim a informé le comité des ressources humaines (CRH) de la conclusion de la démarche de révision des classes salariales des cadres, dont une décision sera présentée à une prochaine séance du conseil.

SUIVI

Il fut également question des négociations syndicales et d'enjeux au niveau de la dotation. À cet effet, il informe les membres qu'une centaine de postes est à pourvoir et que l'organisation a procédé à l'ajout d'un poste de chef de service en dotation. Différentes stratégies sont également déployées.

Le plan d'effectifs fut également présenté et discuté. M. Goyer explique qu'il s'agit d'un portrait actuel pour lequel on constate une augmentation des effectifs, pour la plupart il s'agit de poste à statut temporaire. Les membres ont également constaté dans le tableau de bord RH, une augmentation du taux de roulement pour les postes temporaires.

Finalement, les membres ont été informés du bilan du plan d'action à l'égard des personnes handicapées et ont également pris connaissance des indicateurs du tableau de bord RH.

Les membres ont également profité de la dernière réunion du CRH pour remercier M^{me} Natalys Bastien pour sa contribution et son engagement au sein de l'organisation depuis plusieurs années. Cette dernière participait à sa dernière réunion du CRH avant son départ de l'Institut.

M^{me} Lalonde s'excuse et quitte la rencontre à 15 h 30.

Le président d'assemblée du conseil d'administration se joint au CRH pour souligner la contribution de M^{me} Natalys Bastien au cours des dernières années à titre de directrice des ressources humaines.

8.2 Plan d'effectifs 2022-2023

Les membres ont reçu copie de l'état de situation, du document d'analyse, du règlement des effectifs et des annexes A, B, C.

Le plan d'effectifs déposé suscite des préoccupations de la part des membres du conseil quant à la proportion des professionnels salariés ayant un statut temporaire. Le PDG par intérim confirme que cela représente un enjeu important pour l'Institut et que des travaux sont en cours afin de réduire ce risque. Cette situation est causée par le fait qu'une part importante, voire majoritaire du budget, est non récurrente. Des réflexions sur la titularisation de postes qui seraient financés sur du budget non récurrent sont débutées et pourront être présentées au C.A. à l'automne prochain. Les membres suggèrent également de se préoccuper des coûts inhérents à la gestion des fonds non récurrents, ce qui est bien reçu par la direction.

SUIVI

RÉSOLUTION 2022-06-22/09

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M. Denis Chênevert, le plan d'effectifs 2022-2023 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

9.1 Rapport du président

M. Denis Marion, président du comité, fait le rapport du comité de gouvernance et d'éthique ayant eu lieu le 10 juin dernier. Les sujets suivants furent discutés :

- Démission de M^{me} Monique Benoit comme présidente du comité et nomination de M. Denis Marion en remplacement.
- Recommandation pour la nomination de trois membres au comité d'éthique de santé publique (CESP) que l'on retrouve au point 10.6 de l'ordre du jour de consentement : M^{me} Delphine Roigt (présidente), M^{me} Lara Khoury (avocate) et M. Marc Lapierre (représentant de la population).
- Présentation du Projet de loi n^o 4 et des décalants, comme il a été présenté précédemment.
- Validation de l'ordre du jour de la présente séance.

9.2 Bilan des attentes signifiées

Les membres ont reçu copie du bilan des attentes signifiées 2021-2022 au PDG.

10. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

10.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2022

RÉSOLUTION 2022-06-22/10

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2022 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2022

RÉSOLUTION 2022-06-22/11

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2022 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2022

RÉSOLUTION 2022-06-22/12

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2022 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4 Ajout d'un signataire des effets bancaires

Les membres ont reçu copie de la résolution.

RÉSOLUTION 2022-06-22/13

Signature des chèques et autres effets bancaires

ATTENDU la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (1998, chapitre 42) sanctionnée le 20 juin 1998 ;

ATTENDU l'entrée en vigueur de la loi le 8 octobre 1998 par le décret numéro 1267-98;

ATTENDU la volonté de l'Institut de désigner au moins trois signataires;

ATTENDU QUE monsieur François Desbiens, vice-président aux affaires scientifiques, monsieur Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et coordination administrative, madame Julie Dostaler, secrétaire générale et

directrice valorisation scientifique et Qualité et M. Louis-Luc Couture, chef de service des ressources financières sont déjà signataires ;

ATTENDU l'arrivée de monsieur Pierre-Gerlier Forest comme nouveau président-directeur général;

ATTENDU QUE l'ajout du président-directeur général comme signataire des chèques et des autres effets bancaires permet une plus grande flexibilité ;

ATTENDU QUE le processus de signatures des chèques et effets bancaires de plus de 50 000 \$ nécessite deux signatures. Avec l'ajout du signataire, ce processus permettra d'avoir en tout temps un signataire des ressources financières (M. Couture ou M. Bernier) et un signataire autre (M. Pierre-Gerlier Forest, Mme Dostaler ou M. Desbiens);

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre-Gerlier Forest occupera les fonctions de président-directeur général à l'Institut à compter du 4 juillet 2022;

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, il est résolu de :

- **AUTORISER** monsieur Pierre-Gerlier Forest à signer les chèques et autres effets bancaires conjointement avec les personnes désignées à cet effet pour et au nom de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.5 Nominations au comité d'éthique de santé publique

Les membres ont reçu copie des lettres de motivation, des curriculums vitae des candidats ainsi que du projet de résolution.

RÉSOLUTION 2022-06-22/14

Nomination de trois membres au comité d'éthique de santé publique

ATTENDU QUE l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique ;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du comité d'éthique de santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant;

ATTENDU QUE trois postes sont à combler au sein du CESP : celui de président, de membre avocat ainsi qu'un membre représentant la population.

ATTENDU QUE le président du comité d'éthique doit être un éthicien et a comme fonction de présider les réunions du CESP, de s'assurer du respect et du bon déroulement du processus d'examen éthique et d'agir comme porte-parole du comité.

ATTENDU QUE le membre avocat doit être membre du Barreau du Québec et avoir des connaissances reconnues en droit de la santé.

ATTENDU QUE le comité de sélection composé de Bruno Leclerc, Lonzozou Kpanake, Michel Désy, Julie St-Pierre, Julie Dostaler et Yves St-Onge recommande les nominations suivantes : M. Marc Lapierre, membre permanent représentant la population, M^{me} Lara Khoury, membre avocate et M^{me} Delphine Roigt, présidente.

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique appuie les recommandations du comité de sélection.

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée de Mme Nathalie Boisvert, il est résolu de

- **PROCEDER** à la nomination, pour des mandats d'une durée de quatre ans, débutant le 22 juin 2022, des personnes suivantes :
 - o M^{me} Delphine Roigt (présidente) ;
 - o M^{me} Lara Khoury (avocate) ;
 - o M. Marc Lapierre (représentant de la population).
- **MANDATER** le comité de gouvernance et d'éthique (CGE) afin de s'assurer que les personnes nommées à titre d'officiers du CESP assument adéquatement les fonctions prévues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de l'annexe.

11.2 Rapport d'évaluation du conseil

Les membres ont reçu copie du rapport d'évaluation réalisé à l'automne 2021.

11.3 Comptes rendus des comités du conseil

Dépôt des comptes rendus du CGE du 10 juin 2022, du CAUDIT du 16 juin 2022 et du CRH du 9 juin 2022.

11.4 Calendriers 2022-2023 des comités du conseil

Dépôt pour information des calendriers 2022-2023 de chacun des comités du conseil.

11.5 Rapport annuel de gestion – version préliminaire

Les membres ont reçu copie du projet de rapport annuel de gestion 2021-2022 de l'Institut.

12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 24 AOÛT 2022

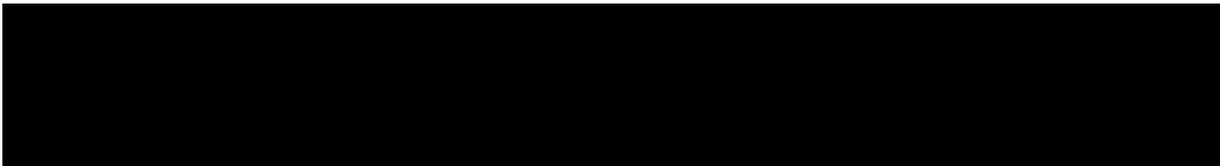
13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général par intérim ;

Un échange à huis clos est demandé à 15h46.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h.



Denis Marion

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Julie Dostaler

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2022-08-01

133^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 24 août 2022** de 13 h à 15 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	1 min	
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 01	Information	1 min	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 02	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2022;	13 h 05	Information	5 min	- Procès-verbal -Tableau des suivis
5.	Rapport du président-directeur général : 5.1 Information générales; 5.2 Reddition de comptes – Loi sur l'administration publique; 5.3 Rapport d'évaluation SOGÉMAP;	13 h 10	Information	50 min	- -Questionnaire -Rapport
6.	Assujettissement à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État : 6.1 Règlement de régie interne; 6.2 Profil de compétences des administrateurs; 6.3 Nomination des membres de comités;	14 h	Adoption	10 min	-État de situation -Projet de révision -Tableau -Profil de compétences -État de situation
7.	Classes salariales du personnel d'encadrement;	14 h10		20 min.	-
8.	Ordre du jour de consentement : 8.1 Renouvellement de membres (3) au comité d'éthique de santé publique; 8.2 Rapport annuel de gestion 2021-2022; 8.3 Désignation de signataires - RAMQ; 8.4 Contrat de 500 k\$ et plus;	14 h 30	Adoption	0 min	-État de situation -CV candidats -Résolution -Rapport - État de situation -Résolution -État de situation -Résolution

9.	Dépôt de documents;	14 h 30	Information	0 min	-
10.	Prochaine séance ordinaire – 5 octobre 2022;	14 h 30	Information	0 min	
11.	Échanges à huis clos : 11.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général;	14 h 30	Discussion	30 min	
12.	Levée de la séance.	15 h	Adoption	0 min	

2022-08-17

APPROUVÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA
133^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 24 août 2022, à 13 h**

Présences :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit
- M. Luc Boileau
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine
- M^{me} Carole Lalonde
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invitée : M^{me} Myrienne Lareau

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 01.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 août 2022 et s'en déclarent satisfaits.

RÉSOLUTION 2022-08-24/01

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 août 2022 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2022

Les membres ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2022 ainsi que le tableau des suivis.

RÉSOLUTION 2022-08-24/02

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2022

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M^{me} Carole Lalonde, le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2022 est adopté avec la modification demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

5.1 Informations générales

M. Pierre-Gerlier Forest remercie les membres de leur disponibilité pour les rendez-vous individuels ayant eu lieu depuis son arrivée. Il se dit également reconnaissant de l'accueil offert par le personnel et les membres de l'équipe de direction de l'Institut.

Il présente un rapport faisant état de ses observations à l'égard de la transition, du plan stratégique de l'Institut, de la culture scientifique de l'Institut et du positionnement de l'Institut en tant qu'acteur de santé publique unique, pertinent et indispensable.

Il fait notamment état de quelques priorités dont la mise en place d'un comité des priorités, la révision des rôles et responsabilités de la haute direction, la préparation d'une tournée du

personnel de l'Institut, la reprise de séminaires scientifiques à l'interne, la création d'un conseil scientifique indépendant ainsi que la réflexion sur les partenariats universitaires.

Il mentionne également que les travaux de planification stratégique seront lancés officiellement en octobre, au terme de la conclusion de la tournée du personnel et que pour ce faire, il serait utile de mettre en place un comité du conseil qui pourrait suivre ces travaux.

Les membres commentent les informations partagées par le PDG. Il en ressort notamment le besoin, pour les administrateurs, de mieux comprendre les opérations de l'Institut afin de pouvoir se projeter dans l'avenir et être davantage contributif dans l'exercice de planification stratégique. Les discussions portent également sur la réforme annoncée du réseau de la santé et de la santé publique. À cet effet, la sous-ministre a suggéré au PDG d'être proactif et de proposer la vision de ce que devrait être l'Institut dans cette refonte.

Le président du conseil interpelle les membres afin de connaître leur avis sur la mise en place d'un comité du conseil pour suivre les travaux d'élaboration de la planification stratégique. Finalement, il est convenu que le président du C.A., le PDG et la secrétaire générale se rencontrent afin de déterminer les modalités de travail.

5.2 Reddition de comptes – Loi sur l'administration publique

Les membres ont reçu le questionnaire complété par l'Institut dans le cadre de la collecte d'information 2021-2022 concernant l'application de la Loi sur l'administration publique. M^{me} Julie Dostaler informe les membres que ces informations servent à suivre et comparer la performance des ministères et organismes. Cette information sera donc utile à considérer dans le cadre des travaux de planification stratégique.

5.3 Rapport d'évaluation SOGÉMAP

Les membres ont reçu le rapport d'évaluation concernant la mesure de l'atteinte de certaines cibles du Plan stratégique 2019-2022. M^{me} Julie Dostaler informe les membres que ces informations devront également être considérées dans le cadre des travaux de planification stratégique.

6. ASSUJETTISSEMENT À LA LOI SUR LA GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Les membres ont reçu un état de situation et la documentation afin de soutenir l'adoption du Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec ainsi que le Profil de compétences et d'expérience des membres du C.A. mis à jour à la suite de l'adoption de la Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives.

6.1 Règlement de régie interne

RÉSOLUTION 2022-08-24/03

Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU QUE la Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives fut adoptée à l'Assemblée nationale le 3 juin 2022.

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec (ci-après le Règlement) révisé le 21 juin 2019 a dû être mis à jour pour refléter l'assujettissement de l'Institut à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

ATTENDU QUE les membres doivent être avisés des modifications au Règlement au moins trente jours avant la séance régulière où elles seront discutées.

ATTENDU QUE les membres ont reçu le projet de Règlement modifié le 22 juin 2022.

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Yves Salvail, il est résolu de :

- **APPROUVER** le Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

6.2 Profil de compétences des administrateurs

Il est demandé d'uniformiser les termes utilisés avec le règlement de régie interne pour la représentation homme/femme au sein du conseil.

RÉSOLUTION 2022-08-24/04 **Profil de compétences des administrateurs**

ATTENDU QUE la Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives fut adoptée à l'Assemblée nationale le 3 juin 2022.

ATTENDU QUE les membres ont reçu un projet de Profil de compétences des administrateurs modifié tenant compte de l'assujettissement de l'Institut à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives.

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Yves Salvail, il est résolu de :

- **APPROUVER** le Profil de compétences et d'expérience des membres du C.A. de l'INSPQ modifié.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

6.3 Nomination des membres des comités

RÉSOLUTION 2022-08-24/05 **Nomination des membres des comités**

ATTENDU QUE le Règlement de fonctionnement du conseil prévoit des mandats de deux ans pour les membres des comités.

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, il est résolu de :

- **NOMMER** les personnes suivantes pour siéger aux comités du conseil pour un mandat de deux ans :
 - Comité de gouvernance et d'éthique : Monique Benoit, Lonozou Kpanake, Carole Lalonde, Diane Lafontaine, Denis Marion.
 - Comité d'audit : Donald Aubin, Céline Plamondon, Yves Salvail.
 - Comité des ressources humaines : Nathalie Boisvert, Denis Chênevert, Éric Goyer.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

7. CLASSES SALARIALES DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

M^{me} Myrienne Lareau, directrice des ressources humaines, se joint à la séance.

M. Luc Boileau s'excuse et quitte la réunion.

RÉSOLUTION 2022-08-24/10 **Révision des classes salariales des cadres de l'Institut**

ATTENDU QUE le conseil d'administration a été informé lors de la séance du 4 mai 2022 du mandat octroyé par la Direction générale à une firme externe afin de procéder à la révision des classes salariales des cadres de l'Institut;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a été informé lors de la séance du 22 juin 2022 que ces travaux ont donné lieu à deux recommandations, soit l'intégration des nouvelles classes salariales applicables au réseau de la santé pour l'ensemble des gestionnaires et la reclassification de certains postes d'encadrement. Ces deux recommandations furent entérinées par la Direction générale de l'Institut ;

ATTENDU QUE les cadres actifs de notre organisation ont été informés, par lettre, en juillet 2022 des ajustements les concernant et d'une rétroaction salariale applicable au 1^{er} avril 2022;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de :

- **AUTORISER** le PDG à verser la rétroaction applicable aux cadres à l'automne 2022.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

8. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

8.1 Renouvellement de membres (3) au comité d'éthique de santé publique

RÉSOLUTION 2022-08-24/06

Renouvellement de mandat de trois membres **au comité d'éthique de santé publique**

ATTENDU QUE l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU QUE le Règlement de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique permet que les mandats des membres puissent être renouvelés un maximum de deux fois;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du comité d'éthique de santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant;

ATTENDU QUE les membres du comité de gouvernance et d'éthique appuient la proposition du comité de sélection quant au renouvellement de mandat de trois membres et en fait la recommandation au conseil d'administration.

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée de M. Donald Aubin, il est résolu de :

- **PROCEDER** au renouvellement des mandats pour une période de trois ans des personnes suivantes :
 - M^{me} Manon Bédard à titre de représentante de la population (3^e mandat);
 - M^{me} Renée Dufour, à titre de professionnelle de santé publique spécialisée en surveillance (2^e mandat);
 - D^{re} Marie-Josée Godi, à titre de directrice de santé publique (2^e mandat).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Rapport annuel de gestion 2021-2022

RÉSOLUTION 2022-08-24/07

ATTENDU QUE l'article 24 de la Loi sur l'administration publique prévoit que l'Institut doit préparer un rapport annuel de gestion selon les modalités déterminées par le Conseil du trésor ;

ATTENDU QUE les membres ont reçu et pris connaissance du rapport annuel de gestion 2021-2022 de l'Institut ;

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M. Donald Aubin, le Rapport annuel de gestion 2021-2022 de l'Institut national de santé publique est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Désignation de signataires – RAMQ

RÉSOLUTION 2022-08-24/08

Nomination de signataires autorisés des demandes de paiement pour des services rendus par des médecins et dentistes exerçant à l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU QUE les médecins et dentistes qui œuvrent à l'Institut national de santé publique du Québec sont rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec et utilisent les processus de facturation convenus ;

ATTENDU la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q. 1998, chapitre 42), stipule que l'Institut a également pour fonctions d'administrer le Laboratoire de santé publique du Québec ;

ATTENDU QUE des médecins et dentistes œuvrent à l'Institut national de santé publique du Québec ;

ATTENDU QUE l'Institut national de santé publique du Québec dispose d'un code d'établissement auprès de la RAMQ qui est le 94559 pour l'Institut national de santé publique du Québec et d'un second code d'établissement qui est le 94539 pour le Laboratoire de santé publique du Québec ;

ATTENDU QUE l'Institut national de santé publique du Québec, à la demande de la Régie de l'assurance maladie du Québec, doit nommer des signataires autorisés des demandes de paiement présentées par les médecins et dentistes dans le cadre des activités exercées à l'Institut national de santé publique du Québec.

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée de M. Donald Aubin, il est résolu :

- D'approuver que l'Institut national de santé publique du Québec autorise M. Pierre-Gerlier Forest, président-directeur général de l'Institut national de santé publique du Québec, à attester pour l'Institut, l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant à l'Institut national de santé publique du Québec et au Laboratoire de santé publique du Québec ;
- D'approuver que l'Institut national de santé publique du Québec autorise M^{me} Julie Dostaler, secrétaire générale et directrice de la valorisation scientifique et Qualité, à attester pour l'Institut, l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant à l'Institut national de santé publique du Québec ;
- D'approuver que l'Institut national de santé publique du Québec autorise M^{me} Caroline Drolet, directrice scientifique de la Direction du développement des individus et des communautés, à attester pour l'Institut, l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant à l'Institut national de santé publique du Québec ;
- D'approuver que l'Institut national de santé publique du Québec autorise M. Éric Litvak, vice-président associé aux affaires scientifiques, à attester pour l'Institut, l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et

dentistes exerçant à l'Institut national de santé publique du Québec et au Laboratoire de santé publique du Québec.

- D'approuver que l'Institut national de santé publique du Québec autorise M^{me} Judith Fafard, directrice médicale au Laboratoire de santé publique du Québec, à attester pour l'Institut, l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant au Laboratoire de santé publique du Québec.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

8.4 Contrat de 500 k\$ et plus

RÉSOLUTION 2022-08-24/09

Contrat avec la firme Imprimerie Solisco Inc

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par le président-directeur général.

ATTENDU qu'un appel d'offres (INSPQ-10385) a été réalisé afin d'obtenir les services d'une firme pour effectuer l'impression du Guide Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans - Édition 2023.

ATTENDU que le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur, deux firmes ont commandé les documents d'appel d'offres sur le SEAO et une seule firme, à savoir Imprimerie Solisco Inc., a déposé une offre, laquelle s'est avérée conforme.

ATTENDU que le contrat à signer est le suivant :

Prestataire de services	Durée	Montant incluant les options de prolongation
Solisco Inc.	n/a	554 290 \$

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu :

- D'autoriser le président-directeur général à signer le contrat au montant de 554 290 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun document n'est déposé.

10. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 5 OCTOBRE 2022

11. ÉCHANGES À HUIS CLOS

11.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général ;

Un échange à huis clos est demandé à 14 h 59.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 15 h 13.



Denis Marion

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec



Julie Dostaler

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2022-09-28

134^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 5 octobre 2022** de 13 h à 16 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 01	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 02	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2022;	13 h 05	Adoption	5 min	-Procès-verbal -Tableau des suivis
5.	Rapport du président-directeur général;	13 h 10	Information	15 min	-
6.	Planification stratégique;	13 h 25	Décision	10 min	-Plan de travail -Résolution
7.	Mise en place d'un conseil scientifique;	13 h 35	Adoption	20 min	-Charte constitutive -Résolution
8.	Réflexion sur le rôle de l'Institut national de santé publique du Québec;	13 h 55	Discussion	30 min	-Document
9.	Rapport des présidents de comité : 9.1 Comité des ressources humaines; 9.2 Comité d'audit;	14 h 25	Information	15 min	-
10.	Ordre du jour de consentement : 10.1 Rapport d'activité 2021-2022 du comité d'éthique de santé publique; 10.2 Contrat de 500 k\$ et plus;	14 h 40	Adoption	0 min	-Rapport -État de situation -Résolutions (2)

11.	Dépôt de documents : 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 11.2 Comptes rendus des comités du conseil; 11.3 Plans de travail 2022-2023 des comités du conseil; 11.4 Tableau de bord RH;	14 h 40	Information	0 min	-État de situation -Annexe -CAUDIT -CRH -CAUDIT -CRH -Tableau de bord
12.	Prochaine séance ordinaire – 7 décembre 2022;	14 h 40	Information	0 min	
13.	Échanges à huis clos : 13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général;	14 h 40	Discussion	30 min	
14.	Levée de la séance.	15 h 10	Adoption	0 min	

2022-10-04

APPROUVÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA
134^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 5 octobre 2022, à 13 h**

- Présences :**
- M. Donald Aubin
 - M^{me} Monique Benoit
 - M. Luc Boileau
 - M^{me} Nathalie Boisvert
 - M. Denis Chênevert
 - M. Pierre-Gerlier Forest
 - M. Lonzozou Kpanake
 - M. Denis Marion
 - M^{me} Céline Plamondon
 - M. Yves Salvail
- Absences motivées :**
- M. Éric Goyer
 - M^{me} Carole Lalonde
 - M^{me} Diane Lafontaine
- Secrétaire du conseil :** M^{me} Julie Dostaler

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 05.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour.

M. Yves Salvail informe les membres qu'au point 10, qui est un point de décision, il y a un fournisseur potentiel dans le lot d'appel d'offres avec lequel il fait affaire. Il est alors convenu que ce dernier se retire de la décision.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 octobre 2022. Le point 10.1 concernant le rapport d'activité du CESP est retiré, car il n'a pas été discuté en CGE étant donné l'absence de quorum.

RÉSOLUTION 2022-10-05/01

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 octobre 2022 est adopté avec la modification présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Lonozou Kpanake se joint à la rencontre à 13 h 10.

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2022

Les membres ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2022 ainsi que le tableau des suivis.

RÉSOLUTION 2022-10-05/02

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2022

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2022 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Pierre-Gerlier Forest fait rapport aux membres de trois livrables réalisés au cours des 100 premiers jours, soit la décision de mettre en place un conseil scientifique, la rédaction d'un document décrivant l'organisation ainsi qu'une tournée des équipes de l'Institut. Ces rencontres du personnel lui ont permis de capter les forces et faiblesses de l'organisation. M. Forest présente ses constats aux membres issus de ces rencontres et énonce également sa vision de la planification stratégique et du conseil scientifique.

M. Luc Boileau se joint à la rencontre à 13 h 13.

M. Denis Chênevert se joint à la rencontre à 13 h 20.

Les membres ont l'occasion de réagir au rapport du PDG et de discuter des enjeux portés à leur attention.

6. PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les membres ont reçu un projet de résolution pour constituer un groupe de travail pour suivre les travaux. Ils ont également reçu un document présentant la démarche de planification stratégique.

RÉSOLUTION 2022-10-05/03 **Formation d'un comité spécial du conseil**

ATTENDU l'obligation pour l'Institut national de santé publique du Québec de présenter un plan stratégique conformément à la Loi sur l'administration publique;

ATTENDU l'échéance prochaine de la Planification stratégique 2019-2023;

ATTENDU QUE le conseil d'administration doit participer aux travaux d'élaboration de la nouvelle planification stratégique;

ATTENDU QUE le conseil d'administration doit approuver le plan stratégique de l'Institut;

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon et appuyée par M^{me} Monique Benoit, il est résolu :

- D'APPROUVER la formation d'un comité spécial du conseil d'administration, chargé de suivre les travaux entourant le renouvellement du plan stratégique. Ce comité est composé des membres suivants : M. Pierre-Gerlier Forest, M. Denis Marion, M. Donald Aubin, M. Denis Chênevert, M. Yves Salvail et M^{me} Nathalie Boisvert.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Julie Dostaler, secrétaire générale, présente les grandes phases de réalisation de la planification stratégique conformément aux directives gouvernementales et répond aux questions des membres.

7. MISE EN PLACE D'UN CONSEIL SCIENTIFIQUE

Les membres ont reçu deux documents, soit la charte constitutive et la résolution pour mettre en place un conseil scientifique.

Le PDG présente les intentions quant à la mise en place d'un conseil scientifique ainsi que le travail réalisé menant à la proposition de charte constitutive. Il répond ensuite aux questions des membres. En termes de calendrier d'implantation, il est souhaité pouvoir tenir une première rencontre au printemps prochain. D'ici là, les travaux prévus sont la mise en place d'un processus de mise en candidature et de nomination des membres.

Concernant la charte constitutive, il est demandé de préciser que le terme réseau vise celui de la santé publique.

RÉSOLUTION 2022-10-05/04
Charte constitutive du conseil scientifique de l'INSPQ

ATTENDU QU'un étalonnage des pratiques fut réalisé auprès d'organisations comparables à l'Institut sur la scène canadienne et internationale afin de recenser et de comparer les modèles de conseil scientifique ou autres comités jouant des fonctions similaires ;

ATTENDU QUE la charte constitutive du conseil scientifique énonce son mandat, sa composition, les rôles et responsabilités des membres et officiers ainsi que son fonctionnement ;

ATTENDU QUE les membres ont reçu copie d'un projet de charte constitutive du conseil scientifique, en ont pris connaissance et s'en déclarent satisfaits.

Sur proposition de M. Denis Chênevert et appuyée par M^{me} Monique Benoit, il est résolu :

- D'APPROUVER la charte constitutive du conseil scientifique de l'Institut national de santé publique du Québec.

Adoptée à l'unanimité

8. RÉFLEXION SUR LE RÔLE DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Les membres ont reçu le document de réflexion sur le rôle de l'Institut. M. Forest explique le processus de travail ayant mené au dépôt de cette version et invite les membres à émettre leurs commentaires.

Les membres discutent du besoin d'élaborer un document plus exécutif, dans un format plus court pour un public moins initié. Ils mentionnent que le document est dense et qu'il contient beaucoup d'information technique. Il est également proposé de revoir le format de présentation du contenu en annexe. Des illustrations telles que l'œuf représentant le réseau de partenaires de l'Institut pourrait aider à la compréhension.

9. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉ

9.1 Comité des ressources humaines

La présidente du comité RH, M^{me} Nathalie Boisvert, fait le rapport de la réunion tenue le 4 octobre dernier. Les membres ont entendu le rapport du PDG et ont discuté du plan de travail du comité. Les membres se sont questionnés sur les indicateurs du tableau de bord ; un travail est prévu dans la prochaine année pour approfondir certaines données et réviser les indicateurs à surveiller. Les priorités de travail concernant les RH sont le télétravail, la planification de la main-d'œuvre, le développement d'une culture d'organisation apprenante et le soutien à la transformation organisationnelle. Les membres ont également été informés des négociations syndicales en cours.

9.2 Comité d'audit

La présidente du comité d'audit, M^{me} Céline Plamondon, fait le rapport aux membres de la réunion tenue le 3 octobre dernier. Lors de cette réunion, les membres ont été informés que l'organisation a reçu la confirmation budgétaire et que le financement des 16 ETC supplémentaires est inclus. Cette somme avait été prévue initialement dans les projets spéciaux ; elle sera donc transférée dans la subvention régulière. Les membres ont également pris connaissance des projections financières ; un écart favorable est prévu. Les contrats de plus de 500 k\$ ont également été examinés ; les membres recommandent l'adoption des deux résolutions prévues à l'ordre du jour de consentement. Pour terminer, ils ont également procédé à la révision du mandat du comité.

10. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

10.1 Contrats de plus de 500 k\$

RÉSOLUTION 2022-10-05/05 **Signature d'un avenant au contrat INSPQ-10262**

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique de délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ et plus nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

ATTENDU que le LSPQ désire procéder à l'acquisition de matériel de contrôle de qualité accompagné de services de traitement statistique des données, cela afin de remplir son mandat d'offrir des programmes d'assurance interne et externe pour assurer la qualité des analyses faites dans les laboratoires de biologie médicale du Québec.

ATTENDU que le prix estimé maximal d'acquisition est de 798 000 \$ pour ce matériel et les services s'y rattachant.

ATTENDU qu'il s'agit d'un contrat de gré à gré étant donné que seule la firme, One World Accuracy, peut fournir le matériel et les services requis.

ATTENDU que pour respecter la réglementation, un avis d'intention a été publié du 29 avril au 14 mai 2021.

ATTENDU que suite à l'avis d'intention, deux fournisseurs se sont manifestés. Suite à l'analyse de leurs propositions, elles ne répondaient pas à certains critères exigés par le comité de contrôle externe de la qualité en biochimie (CEQB). Une réponse officielle leur a été adressée le 1^{er} juin 2021. Un des fournisseurs ne s'est pas manifesté suite à notre réponse. L'autre s'est manifesté en mentionnant que nous devrions utiliser les cycles proposés dans son programme. En plus du non-respect des critères du CEQB, le LSPQ et le réseau de laboratoires n'ont actuellement pas la capacité de soutenir le programme proposé en termes d'effort et de gestion du changement. De plus,

l'élargissement des programmes de contrôle de la qualité actuellement en processus décisionnel au MSSS va demander une révision complète de l'offre de service et un appel d'offres sera lancé normalement d'ici la fin 2022.

ATTENDU que le dossier a été présenté au comité d'audit du 23 septembre et que suite à la discussion, il est convenu de préciser les critères de non-conformités avec l'équipe du laboratoire (LSPQ) et de présenter le dossier directement au conseil d'administration.

ATTENDU que le conseil d'administration a autorisé la signature du contrat lors de la séance du 6 octobre. Toutefois, l'exercice des options (2 années) doit également faire état d'une autorisation par le conseil d'administration.

ATTENDU qu'un nouvel appel d'offres pour les produits concernés est actuellement en préparation et celui-ci pourrait avoir lieu d'ici la fin de 2022. Cependant, cet échéancier est tributaire de l'élargissement des programmes de contrôle de la qualité actuellement en processus décisionnel au MSSS. Tant qu'une décision n'a pas été prise à ce niveau, il n'est pas envisageable d'aller de l'avant avec un nouveau contrat. Dans ce contexte, il est donc essentiel de prolonger l'entente actuelle d'au moins une année afin d'éviter un bris de services au LSPQ.

ATTENDU que dans ce contexte, l'Institut demande l'autorisation du conseil d'administration pour exercer la première année d'option au contrat.

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert et appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est résolu :

- **D'AUTORISER** la signature par le PDG du premier avenant du contrat INSPQ-10262 Programmes de contrôle externe de la qualité pour la première année d'option du contrat. La levée de la deuxième année d'option devra également faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2022-10-05/06

Contrat avec la firme CPU Services d'ordinateurs Inc.

Contrat avec la firme Groupe IDEV Inc.

Contrats avec la firme Modis Canada Inc.

Contrat avec la firme M3P Services Conseils

Contrat avec la firme Groupe LiberTI Inc.

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

ATTENDU qu'un appel d'offres (INSPQ-10398) par lots a été réalisé en technologies de l'information afin d'obtenir les services de différentes ressources professionnelles en TI.

ATTENDU que le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

ATTENDU que les contrats à autoriser sont les lots suivants :

Lot	Prestataire de services	Durée	Montant incluant les options de prolongation	Profil
1	CPU Services d'ordinateurs Inc.	1 an + option de 1 an	141 526 \$	Technicien en informatique - Bureautique Niveau 2 - Québec
2	À déterminer	1 an ferme + 1 an optionnel	189 420 \$ (plus haute soumission reçue)	Technicien en informatique - Bureautique Niveau 2 - Montréal
3	À déterminer	1 an ferme + 1 an optionnel	400 400 \$ (plus haute soumission reçue)	Conseiller intégrateur intelligence d'affaires (BI)
4	Groupe IDEV Inc.	1 an + option de 1 an	249 972,80 \$	Conseiller en analyse d'affaires
5	Modis Canada Inc.	6 mois + option de 6 mois	120 120 \$	Analyste technologique Windows et Cloud
6	M3P Services Conseils	1 an ferme + 1 an optionnel	430 430 \$	Conseiller OPS Sénior
7	À déterminer	1 an ferme + 2 ans optionnels	508 200 \$ (plus haute soumission reçue)	Programmeur-Analyste .Net senior
8	Groupe LiberTI Inc.	1 an + option de 2 an	391 545 \$	Programmeur-Analyste .Net senior
9	Modis Canada Inc	1 an + option de 1 an	357 280 \$	Leader d'équipe Laboratoire (team lead labo)

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert et appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est résolu :

- D'AUTORISER le président-directeur général à signer le contrat (lot 1) au montant de 141 526 \$ incluant les options de prolongation.
- D'AUTORISER le président-directeur général à signer le contrat (lot 4) au montant de 249 972,80 \$ incluant les options de prolongation.
- D'AUTORISER le président-directeur général à signer le contrat (lot 5) au montant de 120 120 \$ incluant les options de prolongation.

- D'AUTORISER le président-directeur général à signer le contrat (lot 6) au montant de 430 430 \$ incluant les options de prolongation.
- D'AUTORISER le président-directeur général à signer le contrat (lot 8) au montant de 391 545 \$ incluant les options de prolongation.
- D'AUTORISER le président-directeur général à signer le contrat (lot 9) au montant de 357 280 \$ incluant les options de prolongation.
- D'AUTORISER le montant de la plus haute soumission reçue pour le contrat INSPQ-10398 Lot 2 (189 420 \$) afin que le contrat relié à ce lot puisse être signé dès que la firme gagnante aura été déterminée.
- D'AUTORISER le montant de la plus haute soumission reçue pour le contrat INSPQ-10398 Lot 3 (400 400 \$) afin que le contrat relié à ce lot puisse être signé dès que la firme gagnante aura été déterminée.
- D'AUTORISER le montant de la plus haute soumission reçue pour le contrat INSPQ-10398 Lot 7 (508 200 \$) afin que le contrat relié à ce lot puisse être signé dès que la firme gagnante aura été déterminée.

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu l'état de situation et l'annexe identifiant les contrats octroyés.

11.2 Comptes rendus des comités du conseil

Les comptes rendus du comité RH du 9 juin 2022, et du comité d'audit du 24 août et du 16 juin 2022 ont été déposés pour information.

11.3 Plans de travail des comités du conseil (CAUDIT et CRH)

Les plans de travail 2022-2023 du comité d'audit et du comité RH sont déposés pour information. Quant au comité de gouvernance et d'éthique, puisqu'aucune réunion n'a été tenue dans les dernières semaines, le plan sera déposé à la prochaine séance ordinaire du conseil.

11.4 Tableau de bord RH

Les membres ont reçu le tableau de bord des indicateurs RH mis à jour.

12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 7 DÉCEMBRE 2022

13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général ;

Un échange à huis clos est demandé à 14 h 17.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 14 h 55.



Denis Marion

Julie Dostaler

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2022-10-05

Avis de convocation

135^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 7 décembre 2022** de 13 h à 16 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 01	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 02	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2022;	13 h 05	Adoption	5 min	-Procès-verbal -Tableau des suivis
5.	Rapport du président-directeur général;	13 h 10	Information	15 min	-
6.	Présentation - Directeur national de santé publique;	13 h 25	Information	20 min	-
7.	Contexte des négociations des conventions collectives;	13 h 45	Information	10 min	-
8.	Planification stratégique;	13 h 55	Information	30 min	-Présentation démarche
9.	Rapport des présidents de comité : 9.1 Comité des ressources humaines; 9.2 Comité d'audit; 9.3 Comité de gouvernance et d'éthique;	14 h 25	Information	15 min	-
10.	Ordre du jour de consentement : 10.1 Rapport d'activité 2021-2022 du comité d'éthique de santé publique (CESP);	14 h 40	Adoption	0 min	-Rapport

11.	Dépôt de documents : 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 11.2 Programmation scientifique de transition; 11.3 Comptes rendus des comités du conseil : 11.4 Tableau de bord RH;	14 h 40	Information	0 min	-État de situation -Annexe - Programmation -CAUDIT -CRH -CGE -Tableau de bord
12.	Prochaine séance ordinaire – 8 février 2023;	14 h 40	Information	0 min	
13.	Échanges à huis clos : 13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général;	14 h 40	Discussion	30 min	
14.	Levée de la séance.	15 h 10	Adoption	0 min	

2022-12-01

**PROCES-VERBAL DE LA
135^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 7 décembre 2022, à 13 h**

Présences :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit
- M. Luc Boileau
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Se sont excusés :

- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invitée : M^{me} Sonia Deschênes

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 02.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 décembre 2022 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2022-12-07/01

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 décembre 2022 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2022

Les membres ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2022 ainsi que le tableau des suivis.

RÉSOLUTION 2022-12-07/02

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2022

Sur proposition de M. Donald Aubin, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2022 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait un rapport des travaux des dernières semaines dans l'organisation. Il est, entre autres, question du climat de travail dans le contexte des négociations syndicales, de la révision de la gouvernance de l'Institut et de divers chantiers en cours.

Les membres ont ensuite l'occasion de le questionner et de recevoir des précisions sur ces éléments.

6. PRÉSENTATION – DIRECTEUR NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

M. Luc Boileau, directeur national de santé publique (DNSP), ayant été sollicité par le président du conseil d'administration, a accepté de faire une présentation aux membres sur la fonction du DNSP et le contexte actuel en santé publique. Il informe notamment les membres que des réflexions sont en cours afin d'améliorer le fonctionnement du réseau de la santé publique. À cet effet, une tournée du DNSP est en cours auprès des directions régionales de santé publique.

Les membres ont ensuite l'occasion de questionner M. Boileau et de discuter de certaines préoccupations telles que le rôle de l'Institut, son autonomie et son indépendance scientifique, ainsi que ses collaborations avec le ministère.

7. CONTEXTE DES NÉGOCIATIONS DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Le président du conseil d'administration accueille M^{me} Sonia Deschênes, cheffe d'unité à la Direction des ressources humaines, laquelle vient faire état des démarches de négociations de conventions collectives en cours. Les membres ont été informés des journées de grèves des professionnels.es de l'Institut tenues les 28, 29 et 30 novembre dernier et ayant mené au report des Journées annuelles de santé publique (JASP).

M^{me} Deschênes informe les membres qu'une entente de principe a été conclue le 6 décembre dernier avec le syndicat CSQ QC-Mtl regroupant environ 400 membres. Cette même entente de principe a également été soumise au CSQ-LSPQ et une réponse est attendue aujourd'hui. D'autres associations sont également en négociation; le tout se déroule bien jusqu'à maintenant. À ce jour, deux autres conventions ont également été conclues.

Les membres ont l'occasion de questionner M^{me} Deschênes sur le déroulement de ces négociations. Elle précise qu'en plus des conditions salariales, le taux de titularisation fait l'objet de demandes récurrentes. Elle mentionne également que la démarche en cours est accélérée, c'est-à-dire que les syndicats ont accepté de mettre plusieurs demandes de côté et de se concentrer sur les aspects financiers et de titularisation des postes. Les autres demandes seront traitées dans le cadre des négociations qui reprendront à la fin de l'exercice financier actuel. Au niveau du télétravail, les syndicats auraient souhaité inclure cet aspect aux conventions collectives alors que l'employeur souhaite que cela demeure un droit de gestion.

Les membres se déclarent satisfaits des informations reçues.

8. PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les membres ont reçu copie du document présentant la démarche entourant l'élaboration de la planification stratégique et discutent des deux grands enjeux proposés.

9. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉ

9.1 Comité des ressources humaines

M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité, fait état des sujets discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 24 novembre 2022, ainsi qu'une rencontre spécifique avec M. Denis Chênevert pour discuter des perspectives et tendances en ressources humaines. Lors de la rencontre du comité, les membres ont été informés des travaux concernant les négociations syndicales. Le PDG a présenté sa vision des changements qu'il souhaite mener en matière de

gouvernance à l'Institut. Le comité a également reçu une présentation d'indicateurs portant sur les employés à statut temporaire afin de mieux comprendre les enjeux en découlant. Il a aussi examiné le plan d'action Entreprise en santé ainsi que les travaux sur le télétravail. Il y a également une intention que l'organisation se dote d'un plan stratégique RH.

9.2 Comité d'audit

M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité, fait le rapport des dossiers discutés à la réunion du comité le 1^{er} décembre dernier. Il y a eu une présentation sur l'avancement des travaux en sécurité de l'information visant à atteindre le niveau 3 de maturité. Il a également été question de travaux à venir suivant l'adoption de la planification stratégique sur la gestion des risques. Une présentation a aussi été faite sur les contrôles internes et à cet effet, M^{me} Plamondon informe les membres qu'il n'y a actuellement pas de dispositif en place pour tester les contrôles internes et qu'un plan sera ultérieurement présenté à cet effet. Les membres se sont également questionnés sur le rôle du comité d'audit face aux contrôles internes inhérents aux risques stratégiques; cet aspect devra être clarifié. Finalement, elle informe les membres du C.A. qu'un budget préliminaire devra être adopté en février prochain; l'adoption du budget aura lieu en mai à la suite de la confirmation financière.

9.3 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Denis Marion, président du CGE fait état des éléments discutés lors de la réunion du comité tenue le 23 novembre 2022. Le PDG a informé les membres du report des JASP dans le contexte de la grève des professionnels et de la tenue d'une retraite du CODIR où il a été question d'ajustement à la structure de gouvernance de l'Institut. Au cours de cet échange, des enjeux de planification de la relève ont été discutés et soulevés par les membres. La présidente du comité d'éthique de santé publique (CESP), M^{me} Delphine Roigt, est également venue rencontrer le CGE afin de présenter le Rapport d'activité 2021-2022 du CESP. Finalement, les membres ont pris connaissance et commenté le projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil.

10. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

10.1 Rapport d'activité 2021-2022 du comité d'éthique de santé publique

RÉSOLUTION 2022-12-07/03

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Monique Benoit, le Rapport d'activité 2021-2022 du comité d'éthique de santé publique est adopté à l'unanimité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de l'annexe.

11.2 Programmation scientifique de transition

Les membres ont reçu le document de la programmation scientifique de transition.

11.3 Comptes rendus des comités du conseil

Dépôt des comptes rendus du CGE du 10 juin 2022, du CAUDIT du 3 octobre 2022 et du CRH du 4 octobre 2022.

11.4 Tableau de bord RH

Les membres ont reçu le tableau de bord des indicateurs des ressources humaines à la période 16 de l'année en cours.

12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 8 FEVRIER 2023

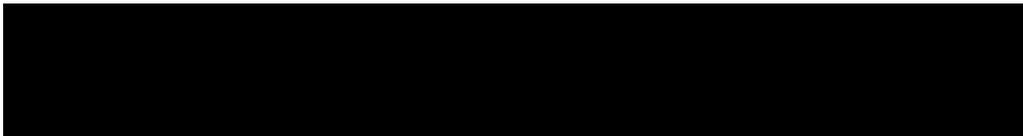
13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général par intérim ;

Un échange à huis clos est demandé à 15 h 45.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h 02.



Denis Marion

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Julie Dostaler

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec
